VIVRE À ANGERS

ENTRETIEN
P.3

RETOUR SUR LES ENGAGEMENTS
P.9

DIX QUARTIERS, DIX AMBITIONS
P.33

OCTOBRE 2017 / SUPPLÉMENT AU N°410 **www.angers.fr**

Le point à mi-mandat

SOMMAIRE

JEAN-PATRICE CAMPION

JEAN-PATRICE CAMPION

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** Thierry Gintrand. **Responsable de l'information :** Nathalie Maire. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire. **Photos :** Thierry Bonnet (sauf mentions contraires). **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 97 000 exemplaires. **Dépôt légal :** 4e trimestre 2017. **ISSN :** 1772-8347.

03 | Interview Christophe Béchu

08 | Budget
Les grands équilibres financiers restaurés

09 | Retour sur les engagements
- Une ville mieux aménagée | 10
- Une ville plus facile à vivre | 14
- Une ville plus proche de ses habitants | 16
- Une ville plus sûre | 17
- Une ville plus attractive | 18
- Une ville qui rayonne | 20
- Une ville plus végétale | 22
- Une ville plus sportive | 24
- Une ville plus culturelle | 25
- Une ville plus citoyenne | 26
- Une ville plus solidaire | 28
- Une ville plus intelligente | 31

GRETHER-PHYTOLAB

32 | Des moments forts

33 | 10 quartiers, 10 ambitions
- Centre-Ville, Éblé, Lafayette | 34
- Doutre, Saint-Jacques, Nazareth | 36
- Haut-de-Saint-Aubin | 38
- Monplaisir | 40
- Lac-de-Maine | 42
- Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais | 44
- Justices, Madeleine, Saint-Léonard | 46
- La Roseraie | 48
- Saint-Serge, Ney, Chalouère, Saint-Michel | 50
- Belle-Beille | 52

54 | Tribunes des groupes politiques

54 | Quiz

Au fil des pages, flasher les QR-codes avec un smartphone ou une tablette permet d'accéder à un contenu additionnel : interviews, vidéos…

“Je mesure ce qu’il reste à faire”

Le maire, Christophe Béchu, fait le point après trois ans et demi de mandat : les réalisations, les arbitrages, les projets à venir sans éluder les regrets et les difficultés.

JEAN-PATRICE CAMPION

Quelles différences entre le maire que vous vouliez être et celui que vous êtes devenu ?
Maire, c'est une mission exigeante mais passionnante. Il faut profondément aimer les gens. Il faut être à la fois dans la proximité et dans la vision sur le long terme. Être sur le terrain, y tenir des permanences, des réunions publiques, participer à la vie des quartiers, préparer les dossiers en faisant des arbitrages budgétaires avec l'équipe municipale et les services. Je tiens d'ailleurs à remercier sincèrement les 4 500 agents de nos collectivités pour leur mobilisation et leur investissement, dans le cadre d'un dialogue social rétabli grâce au travail de Catherine Goxe et Benoît Pilet, les deux élus chargés des ressources humaines. Au lendemain de mon élection, j'ai dit la fierté que je ressentais. Cela est toujours le cas mais elle s'est teintée d'une forme de gravité par le poids des responsabilités, ceci, dans un contexte marqué par les attentats, la diminution des aides de l'État… Au bout de trois ans et demi de mandat, ce n'est pas tant la satisfaction qui me porte mais plutôt le fait de mesurer ce qu'il reste à faire.

En raison de la loi sur le non-cumul des mandats, vous avez fait le choix de ne plus être sénateur.
Je tiens l'engagement pris devant les Angevins en 2014.

De quelles décisions êtes-vous le plus fier ? Laquelle a été la plus compliquée à prendre ?
Fermer Biopole a été de loin la plus compliquée, mais face aux risques courus par le personnel et l'énorme incertitude technique, il a fallu m'y résoudre. Parmi toutes les décisions prises, il y a les engagements présentés aux Angevins qui se matérialisent aujourd'hui.

JEAN-PATRICE CAMPION

Réunion publique de présentation du projet Cœur de Maine, en présence de l'urbaniste François Grether.

"Au bout de trois ans et demi de mandat, ce n'est pas tant la satisfaction qui me porte, mais plutôt le fait de mesurer ce qu'il reste à faire."

Je pense notamment aux travaux de couverture des voies sur berges et ceux préalables à la réalisation des nouvelles lignes de tramway. Les décisions sont bonnes lorsqu'elles s'inscrivent dans un ensemble cohérent.

Êtes-vous en mesure de tenir votre engagement de ne pas augmenter les impôts jusqu'en 2020 ?
Je réitère cet engagement : pas de hausse de fiscalité pendant le mandat. Pour parvenir à l'équilibre, on serre les boulons ! Par exemple, l'aide à la télévision locale est passée de 700 000 à 300 000 euros, des bâtiments dont nous n'avions aucune utilité ont été vendus… Nous faisons la chasse à tous les gaspillages.

La ville et les Angevins entrent dans une ère de travaux. Etes-vous confiant ?
Ces travaux, je les assume. Tout est fait pour informer les Angevins et minimiser la gêne. Pour ne pas nuire à l'activité commerciale, on demande aux équipes de travailler quand cela est possible en 2/8, comme cela a été le cas sur le carrefour Rameau ou la place du Lycée. Souvent les travaux sont longs car la complexité vient du sous-sol. Ceci dit, quand on fait des travaux, on les fait bien et complètement pour ne plus avoir à y revenir.

“Le sujet de la rénovation urbaine fait clairement partie de mes frustrations. Je trouve insupportable ce décalage de calendrier, qui n’est pas de notre fait mais celui de l’État, et je le prends comme un manque de respect vis-à-vis des habitants.”

À l’inverse, les travaux de rénovation urbaine tardent à s’engager à Belle-Beille et surtout à Monplaisir ?
Ce sujet fait clairement partie de mes frustrations. Je trouve insupportable ce décalage de calendrier, qui n’est pas de notre fait mais de celui de l’État, et je le prends comme un manque de respect vis-à-vis des habitants. On a ouvert ce dossier dès notre arrivée. La concertation a démarré vite. En mars 2016, nous obtenions un accord de préfiguration des projets urbains. Le grand oral du printemps 2016 à l’Agence nationale de rénovation urbaine a été repoussé à fin 2016. Début 2017, on nous a expliqué que compte tenu de l’élection présidentielle, il était prudent d’attendre. Les auditions vont reprendre en octobre. Je veux croire que le bout du tunnel est proche. C’est aux familles et aux habitants concernés que je pense quand je me bats pour ce dossier.

Le maire fait le point sur l’avancée du quartier d’affaires Cours Saint-Laud.

Quelques travaux ont toutefois commencé à Belle-Beille. Pourquoi pas à Monplaisir ?
Pour compenser ce retard, j’ai obtenu de l’État quelques négociations îlot par îlot. D’où ces travaux à Belle-Beille, dans le secteur Dauversière, sur l’habitat de Notre-Dame-du Lac. À Monplaisir, nous parlons des cents logements de la barre de l’Europe. Aujourd’hui, les appartements vides ne sont plus réattribués, mais reloger tout le monde va prendre du temps avant de passer à la démolition. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires d’accompagnement pour que cela se passe dans les meilleures conditions possibles.

En parallèle, vous avez obtenu la Déclaration d’utilité publique pour les nouvelles lignes de tramway, pourtant bien plus complexes à obtenir.
C’est tout le paradoxe. Les arrêts de tramway sont positionnés de manière officielle alors que les perspectives urbaines n’ont pas encore été validées par les services de l’État. Dans quelques jours, je rencontrerai Jacques Mézard, le ministre de la Cohésion des territoires. Je reste concentré car nous parlons de quartiers qui ont profondément besoin qu’on s’intéresse à eux et d’une subvention de plusieurs dizaines de millions d’euros.

Améliorer le cadre de vie, notamment en matière de propreté, était un engagement de campagne très fort. Êtes-vous satisfait ?
Malgré des moyens supplémentaires pour la propreté, je ne suis pas satisfait. L’effort sera maintenu et amplifié en affectant dans les quartiers du nouveau matériel de nettoyage, des poubelles supplémentaires… Nous avons déjà commencé à sévir davantage en recourant à la vidéoverbalisation qui permet d’identifier les auteurs d’incivilités et de les taxer fortement. Mais clairement, nous avons encore des efforts à faire collectivement.

La vidéoprotection a-t-elle une incidence sur la qualité de vie ?
Oui ! Les Angevins, dans leur écrasante majorité, sont satisfaits. Nous n’avons quasiment aucun retour négatif. Les caméras de vidéoprotection aident les équipes déployées sur le terrain. Elles ont déjà permis d’élucider des faits et d’interpeller leurs auteurs.

“Les travaux, je les assume. Tout est fait pour informer les Angevins et minimiser la gêne.”

Inauguration de la promenade du Bout-du-monde le 24 juin 2016.

Vos engagements pour améliorer la vie quotidienne se doublent d'une farouche volonté de booster l'attractivité d'Angers. Comment ?

L'attractivité crée un cercle vertueux : les entreprises s'installent, créent de l'emploi, de la richesse et du pouvoir d'achat. Comment s'y prendre pour que les entreprises aient envie de s'installer chez nous alors que la concurrence s'intensifie avec Bordeaux à 2 heures de Paris en TGV ou avec Rennes ? D'abord, en renforçant nos outils d'accompagnement aux entreprises, ce que nous avons fait en créant une nouvelle agence de développement économique, ALDEV. Ensuite, en ayant une stratégie qui envoie un message clair sur la thématique de nos zones d'activité disponibles. Pour le tertiaire, c'est la gare avec Cours Saint-Laud. Les programmes y seront si ce n'est terminés, du moins tous engagés en 2020. C'est aussi montrer qu'Angers existe. Notre soutien au SCO, l'accueil d'une étape du Tour de France et du World Electronics Forum témoignent de cette ambition. Cet événement mondial, nous sommes allées le chercher avec les dents alors que cela était totalement improbable. Comment ? En martelant qu'Angers est la ville de l'objet connecté et qu'elle a le savoir-faire requis pour accueillir les entreprises qui veulent investir dans la révolution 4.0.

"Les décisions sont bonnes lorsqu'elles s'inscrivent dans un ensemble cohérent."

Qu'attendez-vous très simplement du WEF ?

200 professionnels, experts et chefs d'entreprise essentiellement venus d'Asie et des États-Unis participeront à ce Davos de l'électronique. C'est pour le territoire une occasion exceptionnelle de valoriser ses atouts et d'apporter la preuve de sa crédibilité en matière électronique, numérique et d'objets connectés, y compris auprès de l'écosystème français : investisseurs, ministères, très grandes entreprises… Nous en attendons des retombées et espérons que les entreprises locales vont saisir l'occasion de nouer des partenariats.

Il est vrai qu'Angers et son territoire disposent d'innombrables atouts.

Nous avons un château magnifique, une tapisserie qui mériterait d'être classée au patrimoine mondiale, Terra Botanica qui gagne en maturité… Pourtant, sur le plan du tourisme, le compte n'y est pas encore. En janvier, Angers Loire Tourisme et Angers Expo Congrès vont fusionner pour devenir une seule et même entité. Notre stratégie consistera à envoyer des messages cohérents aux congressistes et aux touristes, deux publics potentiellement identiques. Un congressiste convaincu par le territoire aura envie de revenir, de même qu'un touriste séduit par Angers pensera à Angers au moment d'organiser un événement de tourisme d'affaires. Nous bénéficierons prochainement d'un centre de congrès entièrement réhabilité en centre-ville.

L'attractivité d'un territoire passe aussi par son offre culturelle. Quels sont vos leviers ?

Angers ne part pas de rien. Le festival des Accroche-Cœurs a une âme, mais on ne se déplace pas de très loin pour y participer. Nous avons mandaté une nouvelle compagnie voici deux ans pour que le festival soit plus et mieux ancré dans le territoire et ses éléments d'identification comme le végétal ou l'Apocalypse. Ceci pour lui donner une spécificité qui pourra le faire rayonner plus. Le festival Premiers Plans est aussi

extrêmement important pour Angers, il n'a son pareil nulle part ailleurs. Et puis, il y a le Festival d'Anjou qui est tout de même le deuxième rendez-vous théâtral de France. On réfléchit à le faire vivre au Grand-Théâtre non plus seulement l'été mais tout au long de l'année.

Pour rayonner sur le plan culturel, ne manque-t-il pas un nouvel événement à Angers ?

Nous sommes bons dans tout ce qui touche à l'art classique : musique, patrimoine ancien… Il faut qu'Angers s'affirme sur l'art contemporain et l'architecture contemporaine. C'est le sens de notre projet de centre d'art contemporain que nous voulons créer dans la Maison d'arrêt une fois celle-ci transférée à Trélazé. Notre réflexion porte aussi sur un nouvel événement musical dans le futur parc de la nouvelle patinoire à Saint-Serge.

L'appel à projets d'urbanisme Imagine Angers pourra contribuer à donner cette image plus contemporaine à la ville.

La qualité des propositions reçues en fait déjà un grand succès. Je suis convaincu que cela débouchera sur des réalisations majeures pour la ville. Le constat est identique pour le projet d'immeuble à ossature bois en surplomb de l'étang Saint-Nicolas dans le cadre d'un concours national. Nous avons six projets entre les mains alors que d'autres villes participantes n'ont reçu aucune proposition. En 2018, d'autres initiatives de ce type seront annoncées.

Après trois années passées aux responsabilités, quel constat vous inspire Angers ?

Angers a de nombreux atouts. Le premier, c'est sa qualité de vie. Il faut savoir la préserver. C'est ce que nous faisons en dédensifiant l'habitat sur le plateau des Capucins, par exemple. C'est l'ambition des AngerStadium qui permettent aux Angevins de pratiquer le sport librement près de chez eux. C'est aussi le sens d'Échappées d'art, ces invitations pour plus d'art dans la rue. La qualité de vie, c'est entretenir tout ce que nous avons et faire en sorte d'obtenir ce que nous n'avons pas. C'est vouloir le meilleur pour les Angevines et les Angevins, et cela reste plus que jamais ma ligne de conduite. ■

"La qualité de vie, c'est entretenir tout ce que nous avons et faire en sorte d'obtenir ce que nous n'avons pas. C'est vouloir le meilleur pour les Angevines et les Angevins."

IMAGINE ANGERS EST DÉJÀ UN SUCCÈS

Penser la ville de demain, c'est l'enjeu de la démarche IMAGINE ANGERS en début d'année. *"C'est un appel aux porteurs de projets intéressés pour s'associer et investir dans des programmes immobiliers, des projets urbains innovants"*, expliquait Christophe Béchu au lancement. Résultat : 48 propositions sont arrivées. Parmi les sites privilégiés sur les 7 envisagés, Gambetta (à l'angle du boulevard Carnot), Front-de-Maine (près du Quai) et Quai Saint-Serge. De 3 à 6 candidats par secteur à aménager ont été retenus. À eux maintenant de peaufiner leur projet. Les lauréats seront connus début 2018.

Les 12 et 13 mai 2017, Angers accueillait Google au Quai.

Les grands équilibres financiers restaurés

En tête des dix mesures prioritaires annoncées pendant la campagne électorale de 2014, l'audit portant sur les finances de la Ville a dressé en 2015 des points de fragilité à court terme. Cet audit a montré que la trajectoire des dépenses du mandat précédent n'étaient pas tenables et qu'il fallait maîtriser les dépenses. Depuis trois ans, l'équipe municipale adopte une stratégie de maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de conserver une capacité d'investissement suffisante pour financer les projets annoncés aux Angevins. D'autant plus que d'année en année, la baisse des dotations de l'État grève considérablement le budget de la collectivité. *"À partir de là, il reste comme marges de manœuvre la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui incluent les frais de personnels, d'électricité, de chauffage, de carburants ou encore d'assurances. Ce que nous avons réussi grâce une relecture des politiques publiques,* rappelle Emmanuel Capus, adjoint aux Finances. *Tout en n'augmentant pas les impôts sur la durée du mandat, ce à quoi nous nous étions engagés."*
Ces économies réalisées permettent d'investir et donc de financer le programme municipal, en limitant le recours à l'emprunt. *"En matière d'endettement, l'objectif est de rester en dessous de la moyenne nationale des villes de notre taille"*, ajoute l'adjoint. ■

Vote du budget primitif au conseil municipal du 27 mars 2017.

EN CHIFFRES

0 % **Pas d'augmentation des taux d'imposition sur la durée du mandat.**

50 millions d'euros
La moyenne des dépenses d'investissement par an entre 2014 et 2020. Dont 61,8 millions en 2017 et 68,5 millions en 2018.

-2,9 %
La baisse des dépenses de fonctionnement au compte administratif de 2016. -0,2 % inscrit au budget primitif 2017.

Emmanuel Capus Adjoint aux Finances

"2017 et 2018 sont les années charnières en matière d'investissement. Les Angevins vont voir le fruit de notre travail et de notre bonne gestion. Les grands projets structurants du mandat vont en effet sortir de terre. Je pense par exemple au parc des sports de la Baumette, à Cœur de Maine, la nouvelle patinoire, la tribune Colombier du stade Raymond-Kopa, le centre de congrès, la maison de quartier du Lac-de-Maine, la végétalisation du cœur de ville, le plan Urgence-voirie ou encore les ZAC Capucins et Mayenne. Pour une ville, investir, c'est se tourner vers l'avenir, se donner les moyens de se développer."

JEAN-PATRICE CAMPION

RETOUR SUR
LES ENGAGEMENTS

Cœur de Maine : les nouvelles rives aménagées en 2020

Depuis la mi-juillet, le nouvel accès au centre-ville est ouvert le long de la promenade Jean-Turc via une collectrice. C'est la première réalisation du projet Cœur de Maine confié à l'architecte-urbaniste François Grether. Deux zones géographiques sont concernées par ce vaste aménagement. Le premier s'étend du château à la place Molière en passant par le bas de la montée Saint-Maurice, la place de la Poissonnerie, le pont de Verdun et la rue Beaurepaire. Soit **un périmètre de plus de 7 hectares tout au long duquel les atouts naturels liés à la présence de la rivière seront mis en avant.** Cela passe dans un premier temps par la transformation de la voie des berges en une avenue urbaine où la vitesse sera abaissée très prochainement à 50 km/h dans les deux sens, sur deux fois deux files resserrées. Il s'agit de réduire les nuisances environnementales, notamment sonores, et de rendre la circulation plus sûre.
L'aménagement emblématique sera la couverture de la voie des berges dont les travaux préparatoires sont en cours pour une livraison prévue à l'été 2019.

GRETHER-PHYTOLAB

L'esplanade végétalisée couvrant la voie des berges sera livrée à l'été 2019.

Sur près de 300 mètres, de la place Molière au pont de Verdun, une esplanade végétalisée de 4 hectares y sera implantée, bordée d'un bout à l'autre d'une promenade surélevée, au plus près de la rivière.

Sept hectares aménagés

Elle pourra accueillir toutes sortes d'activités et événements : balade, pique-nique, jeux, tournois sportifs, concerts, festivals… Le bas de la montée Saint-Maurice sera aussi revu avec une nouvelle fontaine et des jeux pour enfants.

Quant aux places Molière et de la Poissonnerie, elles deviendront, pour la première, le point de croisement des différentes lignes de tramway dont celle qui empruntera le nouveau pont en direction de Belle-Beille. Et pour la seconde, un mail arboré sur lequel des voies de circulation et des stationnements de proximité seront créées. ■

Roch Brancour Adjoint à l'Urbanisme

"Avec Cœur de Maine, nous avons souhaité, dès le début du mandat, donner une orientation nouvelle au projet de reconquête des berges. Pour cela, nous avons misé sur la continuité en nous appuyant sur les travaux, études et diagnostics déjà réalisés, tout en proposant aux Angevins un projet à la fois ambitieux et réaliste, réalisable sur le mandat et en adéquation avec nos capacités d'investissement. D'ici 2020, le bas du centre-ville et le sud de la zone d'activités Saint-Serge seront entièrement métamorphosés pour redonner à la rivière la place centrale qu'elle mérite, le tout au service des habitants et du développement économique, commercial et touristique de notre cœur de ville."

STATIONNEMENT OPTIMISÉ

Si le stationnement ne sera plus possible place de la Poissonnerie (185 places), il le sera en revanche et de manière **plus accessible et lisible dans les parkings Molière (420 places) et République (427 places).** 48 places seront créées en surface dans le secteur Molière pour des arrêts de courte durée. Le nouveau pont du tramway facilitera en outre la traversée de la Maine à pied entre le parking La Rochefoucauld, dont la capacité augmentera de 200 places gratuites, et le centre-ville.

GRETHER-PHYTOLAB

Derrière le multiplexe, 15 hectares de la zone d'activités Saint-Serge vont être transformés.

Le renouveau du Quai Saint-Serge

Le projet Cœur de Maine inclut un second secteur à aménager : Quai Saint-Serge. Situés dans le prolongement naturel du centre-ville, près du multiplexe, ce sont 15 ha au sud de la zone d'activités qui seront repensés d'ici 2020. L'enjeu est de créer un cadre de vie agréable pour les chercheurs, étudiants, acteurs économiques et habitants. Y sera également réalisée **la nouvelle patinoire** devant la station de tramway Berges de Maine, à la place des anciens hangars SNCF démolis. Celle-ci arrivera en entrée d'un **vaste parc paysager destiné à la promenade et aux loisirs.** Un jardin humide, des terrasses et prairies alluviales, un espace scénique,un skate-park et une allée plantée dans le prolongement du mail François-Mitterrand seront aussi réalisés. Le tout entouré d'îlots urbains *"destinés à renforcer le pôle universitaire avec l'installation de la maison internationale des chercheurs"*, précise Montaine Huteau, conseillère municipale habitant sur le quartier et déléguée à l'Apprentissage. Une manière de transformer en atout les contraintes de ce site placé en zone inondable, un tiers de sa superficie n'étant pas constructible. ■

UNE VILLE À LA CIRCULATION APAISÉE

Le passage à 50 km/h de la voie des berges participe à **la volonté de la municipalité de revoir les vitesses de circulation dans l'ensemble de la ville.** *"L'abaissement de la vitesse à 30 km/h n'avait pas été réalisé dans les quartiers de la rive droite de la Maine,* rappelle Jean-Marc Verchère, adjoint à la Voirie. *C'est désormais chose faite. Seuls les grands axes et les liaisons inter-quartiers demeurent des zones à 50 km/h ou plus. Notre objectif est de rendre la circulation apaisée et de faire ainsi baisser le nombre d'accidents. Chaque entrée et sortie de zone sera signalée par des panneaux et un marquage au sol sera apposé au fil du bitume. Quant à la centaine de points "noirs" signalés par les conseils de quartier la plupart sont ou seront traités."*

Tramway : vers trois lignes en service

Le tramway passera par le boulevard Carnot.

RICHEZ ASSOCIÉS

Trois itinéraires pour deux lignes. Avec la réalisation d'ici 2022 de la ligne B du tramway, il sera possible de relier Avrillé à la Roseraie (ligne A), Belle-Beille à Monplaisir (B)* mais également Belle-Beille à la Roseraie (C). **Les travaux commencent**. *"La bonne santé financière d'Angers Loire Métropole permet de lisser une partie des dépenses liées au projet de tramway*, explique Christophe Béchu. *Nous profitons des travaux de rénovation du centre de congrès pour démarrer le chantier du tramway sur ce secteur et les boulevards centraux, avec l'assurance de ne plus y revenir ensuite."*

Un nouveau pont sur la Maine

Les secteurs boulevard Ayrault-boulevard Carnot (de la station Saint-Serge-Université au centre de congrès) et boulevard Bessonneau-boulevard Foch (de la station centre de congrès à Foch-Maison Bleue) sont concernés par ces premiers travaux. Soit au total 1,1 kilomètre de ligne qui permettra dès l'automne 2020 d'emprunter la ligne A (Avrillé - La Roseraie) pour rejoindre le centre de congrès ou l'hôtel de ville. Quant au nouveau pont sur la Maine, dont les travaux ont démarré, c'est à l'été 2019 qu'il sera achevé, en lien avec le projet Cœur de Maine. Cet ouvrage, trois fois moins cher que le pont Confluences, sera réservé au tramway, aux piétons et aux cyclistes. Il reliera les places Molière et La Rochefoucauld.

Les trois lignes seront en service à la fin de l'année 2022. *"Les usagers des transports en commun disposeront d'un réseau performant qui maillera le territoire grâce à la refonte en parallèle du réseau des bus et à l'ouverture de nouveaux parkings-relais"*, ajoute Maryse Chrétien, conseillère municipale déléguée aux Transports. ■

** Longue de 9,9 km, la ligne B comptera 19 stations et desservira 50 000 habitants.*

Bernard Dupré Conseiller municipal et vice-président d'Angers Loire Métropole en charge des Transports

"Début 2016, les élus d'Angers Loire Métropole ont décidé de reporter de vingt-quatre mois la construction des nouvelles lignes de tramway. Une décision sage, largement partagée, réaliste et responsable dans la mesure où les équipes municipales se sont engagées à ne pas augmenter les impôts sur le mandat. Ce choix est d'autant plus cohérent qu'il coïncide avec le calendrier des opérations de renouvellement urbain qui vont être menées à Monplaisir et Belle-Beille. Le tramway n'est pas une fin en soi : c'est un élément structurant de notre réseau de transport en commun. La mise en service de la nouvelle ligne s'accompagnera en effet d'une refonte du réseau des bus et d'un redéploiement des moyens, en concertation avec l'ensemble des maires de la communauté urbaine."

Monplaisir et Belle-Beille au cœur de la rénovation

La prochaine opération de rénovation urbaine bénéficiera aux quartiers Monplaisir et Belle-Beille. Ces deux secteurs, où les indicateurs sociaux et économiques sont les plus fragiles, ont été retenus par l'agence nationale. **Une importante aide financière de l'État est attendue**. *"Nous souhaitons faire de cette rénovation urbaine une chance pour les habitants de voir leur environnement s'améliorer,* explique Michelle Moreau, adjointe à la Vie des quartiers. *Une rénovation urbaine ne doit pas se résumer pas à des réhabilitations, des démolitions et des reconstructions de logements. C'est un projet global de faire des quartiers pour les habitants qui vont y vivre. Cela implique de repenser les lieux de rencontres et de lien social, d'introduire davantage de mixité, de diversifier et renforcer les services, de redynamiser les espaces commerciaux et d'y faire revenir l'emploi."* Le passage de la ligne B du tramway fin 2022 apparaît également comme une aubaine pour rendre plus attrayants ces deux quartiers. ■

Lire aussi en pages 40 (Monplaisir) et 52 (Belle-Beille).

À Monplaisir, la place de l'Europe va faire l'objet d'une réhabilitation complète.

Daniel Dimicoli
Vice-président d'Angers Loire Métropole en charge de l'Habitat

"Les élus d'Angers Loire Métropole ont adopté le 13 février 2017 le plan local d'urbanisme intercommunal. Ce document porte une vision d'aménagement pour les quinze prochaines années. Il intègre les grands projets du territoire, la question du logement, des transports et des déplacements, de l'action économique et commerciale, de l'environnement. Il comprend également le programme local de l'habitat et le plan de déplacements urbains et fixe le cadre juridique pour tous les permis de construire délivrés dans l'agglomération. L'enjeu, et nous y sommes arrivés, était de parvenir à un équilibre entre les espaces urbains, naturels et ruraux, garant d'un développement harmonieux qui assure la qualité de vie des habitants. Pour ce qui concerne le patrimoine, un recensement a permis d'identifier les bâtiments à préserver, au-delà des monuments historiques. Parallèlement, une procédure de création d'un secteur sauvegardé visant à mieux valoriser notre patrimoine architectural est en cours pour le centre-ville d'Angers."

DES PROGRAMMES D'HABITAT MOINS DENSES

Bon-Pasteur, Maître-École, Roc-Épine, rue Chèvre, plateau des Capucins ou ci-contre Verneau, l'équipe municipale est intervenue auprès des promoteurs pour qu'ils revoient à la baisse la densité de leurs projets. Objectifs: **aérer les parcelles avec une offre de maisons individuelles** et permettre aux jeunes ménages de s'installer à Angers sans être obligés de s'expatrier en deuxième couronne, voire au-delà. Le plan local d'urbanisme intercommunal a aussi permis de fixer une hauteur maximum pour les constructions afin d'assurer une cohérence dans chaque rue et garantir l'équilibre du paysage urbain.

JEAN-PATRICE CAMPION

Plus de 200 rues déjà refaites dans le cadre du plan Urgence-voirie

Réfection de la rue Auguste-Blandeau (2015).

La rue Château-Gontier (2014).

Soucieuse de rendre la ville plus agréable à vivre, la municipalité a mis en place dès son arrivée aux commandes un plan Urgence-voirie. Ses objectifs : préserver le patrimoine du domaine public et prolonger sa durée de vie, rénover au maximum les réseaux qui sont garants d'un service de qualité, améliorer l'esthétique des rues, conforter les espaces commerçants dans le centre-ville et les polarités de quartier, mais aussi améliorer les conditions de circulation et le confort des usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, transports en commun) et réduire ainsi les risques et les nuisances. À mi-mandat, sur les 1 650 rues, avenues et boulevards que compte la ville, 200 ont fait l'objet d'interventions significatives au niveau de leur voirie. Parmi les réalisations emblématiques, le carrefour Rameau, l'avenue René-Gasnier, les rues Saint-Jacques, Desjardins, Chambre-aux-Deniers, Madeleine, Saumuroise, Quinconce, Hoche, Ponts-de-Cé, Gourronnières, ou encore le pont de la Haute-Chaîne, qui a notamment permis de créer deux pistes cyclables sécurisées, dossier sur lequel travaille Pierre Picherit, conseiller municipal. ■

Jean-Marc Verchère
Adjoint à la Voirie

"Le plan Urgence-voirie entre dans sa quatrième année de mise en œuvre. Le dispositif est un élément central de la politique de proximité que nous développons, au même titre que le plan Places qui est complémentaire. Les objectifs que nous nous étions fixés sont atteints. Le nombre d'opérations et de chantiers est important. Tout comme le dialogue continu que nous menons avec les Angevins, les riverains comme les professionnels, en matière d'explication, de concertation et d'information. Nous avons créé les outils adaptés : réunions publiques, actualités sur le site www.angers.fr, application numérique "Info travaux", newsletter et alimentation des réseaux sociaux."

La propreté, c'est l'affaire de tous

Voté au conseil municipal du 26 octobre 2015, le plan Propreté prévoit un ensemble de dispositifs pour rendre la ville plus propre. Parmi eux, **le recours à la verbalisation depuis le 1er janvier 2016, en cas de dépôts sauvages sur l'espace public, de déchets jetés et autres déjections canines…** Une sanction inédite à Angers qui vise à modifier le comportement de certains habitants en matière de propreté urbaine. Autre levier pour rendre la ville toujours plus propre : **la réorganisation des tournées de nettoyage** afin de concentrer les moyens vers les lieux qui en ont le plus grand besoin. Le passage des unités de balayage a été renforcé dans le centre-ville et dans les zones commerçantes des quartiers. Cette gestion différenciée permet de **doubler les interventions** les jeudis, vendredis, samedis et dimanches, jours où l'activité de la ville, diurne comme nocturne, est plus intense. Sans oublier la présence renforcée après certains événements ou manifestations régulières (matchs du SCO à domicile, Accroche-cœurs, Fête de la musique, Foire Saint-Martin, fin des marchés…). Au total, chaque année ce sont 82 000 km de voies balayées, dont la moitié manuellement. À noter depuis juillet 2015, la gratuité des trente-huit sanitaires publics qui sont entretenus deux fois par jour. ■

Le nettoyage des marchés fait l'objet d'une attention particulière.

UNE PLACE DE LA VILLE REFAITE CHAQUE ANNÉE

Indissociable du plan Urgence-voirie, le plan Places prévoit **la rénovation d'une place de la ville chaque année**. Environ un million d'euros y est consacré. Au titre des réalisations : la promenade du Bout-du-Monde désormais piétonne et végétalisée, et les places du Lycée et Saint-Léonard qui, refaites à neuf, ont retrouvé un rôle central dans leur quartier respectif. Ce n'est pas seulement la voirie et la circulation qui ont été revues mais l'ensemble des usages, notamment l'accès aux commerces et l'embellissement du site. Les prochaines interventions au programme sont les places Jean-XXIII et Saint-Joseph en 2017-2018 et la place Ney en 2018. Et dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine à venir les places de l'Europe et Beaussier.

Stéphane Pabritz
Adjoint à la Propreté, à la qualité de vie et aux marchés

"Je rencontre des dizaines d'Angevins lors des permanences mensuelles que je propose depuis avril 2016. La propreté de la ville est une préoccupation forte pour nos concitoyens. Poubelles sorties les mauvais jours ou qui débordent, chewing-gums et déjections canines sur les trottoirs sont autant de désagréments contre lesquels la Ville est mobilisée au quotidien. Angers est une ville globalement propre mais tous ensemble, nous pouvons faire beaucoup mieux. Il ne faut jamais relâcher les efforts en la matière. Notamment dans certains secteurs sensibles comme la Gare et l'hyper centre-ville. Cela passe par de l'information, de la pédagogie et un civisme partagé car la Ville ne peut pas faire tout toute seule."

EN CHIFFRES

13,2 millions d'euros investis en 2017 pour rénover la voirie des rues contre 5,1 millions d'euros en 2012. En fonctionnement, le budget est conforté en 2017 : 4,6 millions (4,1 millions d'euros en 2012).

160 kilomètres d'itinéraires cyclables à Angers.

500 kilomètres de voirie, 1 650 rues, avenues et boulevards.

12 000 Interventions depuis le 1er janvier 2015 sur le mobilier urbain, la signalisation, les panneaux, les eaux pluviales grâce au dispositif Mairie 5 sur 5.

Un maire au contact des Angevins

Depuis son élection, Christophe Béchu a fait de la proximité avec les Angevins un axe essentiel de la manière dont il entend exercer son mandat. La moitié de son agenda est consacrée à ces temps de rencontres. Parmi ceux-ci : les Journées de quartier que Christophe Béchu a lancé dès 2015. Elles lui permettent une voire deux fois par mois d'aller au-devant de l'ensemble des acteurs du quartier : agents, associations, conseils de quartier, personnels des écoles, entreprises… Fin septembre 2017, il en aura conduit 27. Pour cela, pas de dispositif particulier mais des échanges et des visites du matin au soir qui se concluent toujours par une réunion publique. *"La proximité avec les Angevins guide mon travail et celui de l'équipe municipale. Je ne vois pas comment connaître ma ville sans aller à la rencontre de ceux qui y vivent et y travaillent. Une occasion précieuse pour écouter, comprendre les besoins et les attentes, ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. Ces moments m'aident aussi souvent au moment de prendre des décisions"*, explique-t-il.

Comme ici à la Roseraie, le maire a déjà animé 27 journées de quartier depuis avril 2015.

D'autres temps de proximité rythment l'agenda du maire comme **ses permanences du samedi matin, sans rendez-vous, une fois par mois** dans un quartier. Depuis mai 2015 Christophe Béchu n'y déroge pas et reçoit en moyenne 50 personnes. À cela s'ajoutent les réunions publiques sur les grands projets de la ville comme ceux dits de proximité. Depuis avril 2014, le maire en a animé une vingtaine. ■

EN CHIFFRES

323 **Angevins ont pu s'entretenir avec le maire en tête-à-tête au cours du premier semestre 2017, lors des permanences sans rendez-vous, un samedi par mois dans les quartiers.**

27 **journées de quartier et réunions publiques depuis 2015.**

50 % **Plus de la moitié de l'agenda du maire est dédié à sa présence sur le terrain sous différentes formes : journées de quartier, temps associatifs, immersion dans les services, etc.**

LES CONSEILS DE QUARTIER SOLLICITÉS

Relancés début 2015, les conseils de quartier, dont **la présidence a été confiée à des habitants**, jouent un rôle d'experts du quotidien et sont régulièrement saisis pas la Ville. Signalétique, végétalisation, revitalisation commerciale, projets d'urbanisme…, les dix instances participatives étudient et proposent. Parmi les exemples, dans le domaine de la voirie il leur a été demandé de dresser un état des lieux de la vitesse dans les rues et de lister les points de vigilance en matière de circulation. L'aménagement du parc Demazis qui jouxte nouvelle maison de quartier au Lac-de-Maine ou le projet de circuits de balades pour redécouvrir le grand quartier de la Roseraie en sont deux autres.

JEAN-PATRICE CAMPION

Plus de sécurité au service de tous

Le 1er janvier 2015, une patrouille de sept policiers municipaux était déployée dans les rues d'Angers du mercredi au samedi entre 19 h et 4 h du matin, en complément de la police de jour. Ce dispositif a nécessité **le recrutement d'agents supplémentaires** et s'est opéré en lien avec la police nationale, chacun intervenant dans le cadre de ses prérogatives. *"Nos objectifs étaient clairs dès le début : permettre à chacun, quel que soit son âge et son lieu d'habitation, de vivre dans un environnement apaisé ; lutter contre les incivilités qui gâchent le quotidien et donner à notre police municipale les moyens d'exercer ses missions dans les meilleurs conditions"*, rappelle l'adjointe à la Sécurité et à tranquillité publique, Jeanne Behre-Robinson.

JEAN-PATRICE CAMPION

La police municipale est intervenue près de 2 600 fois la nuit depuis 2015.

78 caméras de vidéoprotection

Quelques mois plus tard, la municipalité prenait la décision complémentaire d'installer **les premières caméras de vidéoprotection**. À ce jour, elles sont au nombre de 78 à être installées dans le centre-ville et les quartiers dans des lieux de grands passages, les zones commerçantes, les espaces sensibles comme les places, la gare… Les caméras continueront d'être déployées progressivement jusqu'en 2020. *"Dès qu'une effraction est visionnée, les policiers sont informés en temps réel et interviennent immédiatement"*, précise l'élue.

Pour garantir les libertés fondamentales, la Ville a mis en place un comité d'éthique. ■

Jeanne Behre-Robinson

Adjointe à la Sécurité et à la tranquillité publique

"L'idée n'est pas de faire du tout sécuritaire mais de construire une ville équilibrée où chacun trouve sa place. La police de nuit et la vidéoprotection permettent de lutter efficacement contre certains phénomènes de délinquance, d'identifier les auteurs et d'aider les victimes. C'était notre objectif, il est atteint."

EN CHIFFRES

200 réquisitions d'images – certaines déterminantes pour identifier les auteurs – ont été opérées depuis 2015 par la police nationale, la gendarmerie et la Justice.

12 correspondants de nuit interviennent dans les quartiers à l'initiative de la Ville et de la Régie de quartier.

UN ENJEU RÉPUBLICAIN

Fin novembre 2015, le conseil municipal a adopté un pacte républicain dans lequel la sécurité occupe une place importante. En jeu : **le renforcement de la coordination entre les actions de la Ville, la police nationale et la gendarmerie**. Cette décision intervient en réaction locale aux attentats qui ont endeuillé Paris il y a bientôt deux ans. Ceci dans l'objectif d'œuvrer de manière efficace dans le suivi des phénomènes de radicalisation au sein du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et informer le maire de la présence éventuelle d'individus présentant une forte présomption de dangerosité.

Cours Saint-Laud déjà engagé à 70 %

"Ce projet de quartier d'affaires de la gare, on en parle depuis dix ans, je veux qu'il soit bouclé d'ici 2020. Tant que les 70 000 m² de bureaux de Cours Saint-Laud ne seront pas pleins, nous ne lancerons pas d'autres programmes susceptibles de se faire de la concurrence entre eux." Voici pour l'objectif du maire, Christophe Béchu, affiché dès son élection. Trois ans plus tard, le pari est en passe d'être gagné. Le centre d'affaires est quasi complet. *"70 % de la programmation immobilière est réalisée ou engagée. Certaines entreprises sont installées et d'autres s'apprêtent à y transférer leurs activités pour bénéficier de l'effet moteur lié à la concentration des grands acteurs de la filière assurance-prévoyance- assistance et services numériques aux entreprises"*, confirme Jean-Pierre Bernheim, élu en charge du Développement économique sur le territoire de la métropole et président d'Aldev, l'agence de développement. Il faut dire que ce nouveau quartier a tout pour plaire : *"Il est moderne, attractif et repose sur la qualité environnementale, la mixité des usages et parfaitement connecté à la gare TGV ainsi qu'au centre-ville"*, poursuit l'élu pour lequel annonces et premières pierres se sont succédé depuis fin 2014. La dernière en date : Quatuor 4 en mars dernier.

Construction en cours des immeubles Intensity et Quatuor.

Intencity, Quatuor 4 livrés en 2018

Pour l'heure, la photographie du site s'établit ainsi : **Lybernet Assurances** occupe quatre étages de l'immeuble Linéo, premier sorti de terre au sud des voies ferrées. Elle y a été rejointe par **Qowisio**, spécialisée dans les solutions connectées, par le **Crédit coopératif**, par **Nexity** et fin 2015, par la **Mutieg**, mutuelle de la branche des industries électriques et gazières. Aujourd'hui, 6 000 m² de Linéo sont occupés. D'autres entreprises attendent la livraison de l'immeuble **Intencity** pour y installer leurs équipes, tandis que certaines ont fait le choix de construire leurs propres sièges sociaux comme les acteurs du logement social, **Podeliha** et **Soclova**.

Au nord des voies ferrées, c'est l'ensemble Quatuor qui illustre le renouveau économique du territoire via l'émergence d'une nouvelle génération d'immeubles aptes à redessiner la skyline de la ville pour longtemps. **La Caisse des dépôts** et une filiale du groupe **Harmonie** s'y installeront. Dans quelques semaines, le coup d'envoi à la construction d'un hôtel 4 étoiles couplé à une résidence étudiante y sera également donné. Courant 2018, nombre de ses réalisations deviendront effectives. Cours Saint-Laud devrait tenir l'enjeu de regrouper entre 3 000 et 5 000 emplois d'ici 2025. ■

Jean-Pierre Bernheim

Conseiller municipal et vice-président d'Angers Loire Métropole en charge du Développement économique

"Le développement économique passe par une offre diversifiée. En ce qui concerne Cours Saint-Laud, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 70 % de la programmation immobilière est réalisée ou en cours. Parmi leurs préoccupations, les entreprises du tertiaire ont celle du déplacement de leurs salariés. En cela, le nœud modal que constituent la gare SNCF Saint-Laud avec les lignes TGV et régionales, le tramway et les lignes de bus est déterminant."

F. ROLLAND & ASSOCIÉS - KUN ARCHITECTURE

LE CENTRE DE CONGRÈS BIENTÔT RÉNOVÉ

Début 2016, la municipalité retenait le projet de l'architecte angevin Frédéric Rolland pour mener la réhabilitation du centre de congrès sur son site actuel. Les travaux commenceront cet automne pour une livraison fin 2018, sachant qu'une pause sera marquée le temps pour le festival Premiers Plans de fêter ses 30 ans. Le chantier portera sur la réfection des extérieurs et des façades, du parvis et des entrées boulevard Carnot et place Mendès-France. À l'intérieur, **la scène de l'auditorium sera élargie et le confort des spectateurs amélioré** dans la salle principale qui conservera ses 1 200 places. L'autre grande nouveauté se situera à l'arrière du bâtiment où un espace de 350 m², surmonté d'un toit terrasse, sera érigé en connexion direct avec le jardin des Plantes. Coût du chantier : 20 millions d'euros contre les 80 millions d'euros nécessaires au projet de l'ancienne municipalité près du Quai.

Karine Engel

Adjointe au Commerce, à l'artisanat et aux professions libérales

"Avec près de 1 120 boutiques, le centre-ville est le premier centre commercial de l'agglomération. Il était capital de prendre des mesures pour soutenir son attractivité tout en veillant à maintenir l'équilibre avec les grands centres commerciaux. Dès 2014, la municipalité a envoyé un signal fort en instituant la gratuité de la première heure de stationnement. La tarification au quart d'heure, l'ouverture des commerces quelques dimanches par an s'inscrivent dans ce même objectif. Ces trois dernières années, une quinzaine de commerçants ont choisi le boulevard Foch pour lancer leur activité et d'autres projets sont en cours. C'est encourageant. La revitalisation du centre-ville passe aussi par le dialogue avec les professionnels que nous avons rétabli dès notre arrivée et que nous poursuivons, notamment à l'heure où les travaux vont s'intensifier. Véronique Rollo, conseillère déléguée à l'Artisanat et aux professions libérales y travaille à mes côtés. Il ne faut pas oublier que tous ces chantiers (plans Places, Propreté et Urgence-voirie, Cœur de Maine, tramway…) vont donner au secteur de nouvelles armes pour rayonner. Tout cela sans oublier le rôle majeur que jouent les commerces de proximité qui participent à l'équilibre d'une ville et sa qualité de vie."

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ISTOM s'installe à Belle-Beille

En septembre 2018, 500 étudiants, 35 salariés et 130 vacataires, feront leur première rentrée sur le campus universitaire Belle-Beille. L'Istom, école supérieure d'agro-développement international, implantée à Cergy-Pontoise, a en effet choisi Angers plutôt que Montpellier pour installer ses locaux. *"Avec cette implantation, le territoire comptera plus de 39 000 étudiants"*, précise Michel Baslé, conseiller à l'Enseignement supérieur.

Le patron du CES Gary Shapiro a soutenu la candidature d'Angers.

Angers gagne sa place de capitale de l'électronique et du numérique

Du 21 au 28 octobre, Angers accueillera le World Electronics Forum (WEF). Cela fait douze ans qu'il n'avait pas été organisé en Europe, sachant que le WEF se tient en général dans des capitales ou de grandes métropoles. Depuis 1995 celui-ci rassemble près de 200 représentants de fédérations de l'industrie électronique provenant du monde entier et les dirigeants des grandes entreprises du secteur. L'enjeu ? Échanger sur le monde digital les mutations qu'il engendre et l'industrie électronique 4.0. **La municipalité souhaite que l'événement profite à l'écosystème local** (entreprises, start up, universités, grandes écoles, clusters…) **mais aussi aux Angevins invités à suivre la Connected Week**.

Fleurons de l'industrie angevine

Si Angers a été choisie, ce n'est pas un hasard mais le fruit d'une légitimité ancrée dans l'histoire technologique du territoire et dans sa réalité économique. Au cœur du Grand Ouest, Angers concentre en effet de nombreux leaders à la pointe de l'innovation, comme Eolane, Evolis, Atos, entre autres ; et des sociétés qui grandissent dans un esprit start up à la croisée de l'électronique et du numérique. *"Il faut que tout le monde sache qu'il se passe quelque chose à Angers, et notamment des événements à fortes retombées médiatiques"*, souhaitait Christophe Béchu. Avec le WEF, Angers a déjà gagné cette partie-là. ■

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS QUI ONT ET QUI FERONT RAYONNER

AOÛT 2014
Accueil des grandes nations de l'athlétisme mondial lors du DécaNation.

AVRIL 2015
Championnats de France de natation synchronisée Élite juniors et toutes catégories à la piscine Jean-Bouin.

MAI 2015
Le SCO retrouve la Ligue 1.

NOVEMBRE 2015
Championnats de France de natation élite (petit bassin).

MAI 2016
Championnats de France de natation synchronisée Nationale 1 Élite Espoirs et Nationale 2.

JUIN 2016
La Fédération internationale des journalistes (FIJ) organise son 29e congrès à Angers en présence de 500 professionnels.

JUIN 2016
Championnat de France élite d'athlétisme sur la piste du stade Josette-et-Roger-Mikulak.

OCTOBRE 2016
Emmanuel Lebesson (La Vaillante) devient champion d'Europe de tennis de table.

NOVEMBRE 2016
Le 1er Salon du cheval réunit une centaine d'exposants à Angers et 20 000 visiteurs au parc des exposistions.

Soleils d'hiver a pris une autre dimension

"*Soleils d'hiver, c'est le plus grand événement angevin si l'on se réfère à sa durée et à sa fréquentation. En 2016, un million de passages a été comptabilisé. Accueillir autant de monde permet de faire connaître le centre-ville et ses magasins qui forment le premier centre commercial du département*". Adjoint au Rayonnement de la ville, au tourisme et aux grands événements, Gilles Groussard voit dans ce rendez-vous l'impact sur la notoriété de la ville. Un mois de festivités où opérations commerciales côtoient mise en valeur du patrimoine et solidarités. **Depuis trois ans, de nouvelles animations sont venues enrichir Soleils d'hiver**. À commencer par l'installation dès l'édition 2014 d'une grande roue incontournable pour les familles et les visiteurs, près de la fontaine du jardin du Mail. L'an dernier, c'était au tour d'une **patinoire** de s'installer place Lorraine. Sans oublier les différents points d'illumination venus s'ajouter aux lumières de Noël. "*Notre idée, c'est d'offrir un parcours marchand et des temps de flânerie aux visiteurs*, poursuit l'élu. *À budget constant, nous avons en 2016 mis en lumières le château pour la première fois à cette époque de l'année, ainsi que Sainte-Croix et Saint-Aubin. Le public doit profiter d'un cadre et d'une ambiance féérique.*" ■

Benoît Pilet Adjoint aux Relations internationales

"Il faut redoubler d'efforts pour promouvoir les atouts de notre territoire à l'international. C'est le sens de l'opération Food'Angers, initiée en début d'année. Elle vise à faire connaître notre gastronomie et nos vignobles. Avec notre ville jumelle Yantai en Chine, notre rapprochement vise l'œnotourisme, la culture et l'enseignement supérieur en lien avec l'Institut Confucius. Le partage d'expériences fait la richesse de tous nos jumelages en Europe avec Pise, Haarlem, Wigan sur de nombreux domaines comme la 'silver économie' qui imagine les solutions de demain pour la prise en charge des personnes âgées. Nos ambassadeurs sont là aussi pour approfondir ces liens avec les Angevins et leurs pays d'origine. Le dernier jumelage en date avec Torun en Pologne va déboucher sur des projets liés aux sports aquatiques et la création d'un jardin à la française. Hors d'Europe, le jumelage avec Austin aux États-Unis est fondamental pour le devenir de la filière des objets connectés et de l'industrie 4.0. Le programme que nous avons mis en place a déjà permis l'implantation de Qowisio à Austin. Ce jumelage porte aussi sur la musique, la gastronomie, le cinéma et la musique. À Bamako cette fois, notre engagement est reconnu par le ministère des Affaires étrangères. La réouverture de la Maison des partenariats d'Angers Bamako à tout Angevin et ressortissant français ayant un projet de coopération en est un exemple."

ANGERS

NOVEMBRE 2016
Angers organise à nouveau les championnats de France de natation en petit bassin.

JUILLET 2016
Angers accueille l'arrivée de la 3e étape du Tour de France. En parallèle de l'événement, la Ville organise un salon du vélo connecté "Connected bike".

FÉVRIER 2017
Première édition de Food'Angers qui promeut le territoire (gastronomie, vins et art de vivre). 2e édition en février 2018.

ÉTÉ 2017
La Balade du Roi René, animation phare de l'offre touristique, attire 80 000 visiteurs.

SEPTEMBRE 2017
Le DécaNation d'athlétisme revient à Angers.

SEPTEMBRE 2017
Le festival Lévitation, événement indie rock majeur, affiche complet au Quai.

OCTOBRE 2017
Angers accueillera le World electronics forum.

JANVIER 2018
Le Festival de cinéma Premiers Plans fêtera son 30e anniversaire.

... 2022
Angers accueillera le 31e Congrès international de l'horticulture. 3 000 chercheurs et professionnels en provenance de 70 pays y assisteront.

JEAN-PATRICE CAMPION

Le cœur de ville se végétalise

Identifier, valoriser et faire rayonner Angers, tant pour les habitants que d'un point de vue touristique, autour de la thématique du végétal est l'ambition du projet de végétalisation du cœur de ville.

Amorcé à l'été 2016 par le réaménagement de la promenade du Bout-du-Monde, il consiste à créer un cheminement vert jusqu'à l'avenue Jeanne-d'Arc dont les travaux de terrassement ont commencé. Suivront les plantations à l'automne pour finir avec la voirie début 2018. Cette idée de cheminement vert au détour desquels l'identité végétale de la ville se révèle concerne également le secteur André-Leroy. Ici, l'enjeu est de connecter les espaces verts du quartier que sont le parc d'Olonne, enclavé entre la rue Bressigny et la rue Châteaugontier, le parc du Haras dans le prolongement de la gare et celui de l'université catholique de l'ouest (UCO) voué à être ouvert au public. Aussi, il sera possible de relier à pied la gare au centre-ville, et notamment le jardin du Mail, via une traversée verte bien identifiée. **La végétalisation permettra aussi d'embellir des sites très minéralisés comme les places Lorraine et du Ralliement**, à chaque saison, ou encore la rue d'Alsace, au moyen d'aménagements originaux, pérennes ou temporaires voire événementiels et toujours en associant les Angevins. Plus généralement, dans chaque projet structurant, la nature est au cœur des préoccupations municipales : Cœur de Maine, le programme de réaménagement des berges, les rénovations urbaines de Belle-Beille et de Monplaisir et les places refaites dans les quartiers, par exemple. À noter depuis l'été 2016, **l'ouverture au public du parc du Hutreau tous les jours**, y compris pendant les heures de fonctionnement de l'accueil de loisirs. Pour cela, la Ville a procédé à des travaux de sécurisation et de clôture afin de faire cohabiter au mieux tous les usagers. ■

Isabelle Le Manio

Adjointe à l'Environnement et aux espaces verts

"Accélérer la végétalisation de notre ville est une évidence pour continuer à faire d'Angers une cité où la qualité de vie est plébiscitée. Notre objectif est d'inviter les Angevins comme les touristes à découvrir notre patrimoine en mettant en avant nos parcs et jardins, nos collections remarquables et nos savoir-faire. C'est aussi une manière de valoriser les acteurs locaux du végétal et de répondre aux nombreux habitants désireux d'investir davantage les lieux publics pour y développer une agriculture urbaine. Partout où cela est possible, nous souhaitons révéler l'identité végétale d'Angers. C'est et ce sera le cas dans chaque grand projet structurant du mandat comme dans les aménagements urbains de proximité."

Une agriculture urbaine plus développée

Fleurissement, potager, loisirs… Les Angevins sont de plus en plus adeptes de jardinage urbain sous toutes ses formes. En témoignent **le succès des jardins familiaux, qui occupent un millier de parcelles** réparties sur le territoire de la ville et en périphérie, et l'engouement pour les jardins partagés et en pied d'immeuble au cœur de l'espace public. *"Les sites du Verrier aux Banchais et de la Chouanière au Lac-de-Maine ont déjà été inaugurés,* rappelle Alain Augelle, conseiller municipal. *Une réflexion est en cours pour la réhabilitation florale du jardin de la roseraie dans le quartier du même nom et pour l'expérimentation menée aux Mortiers (quartier Justices). À côté du city-stade déjà réalisé, l'idée est d'y installer un terrain de pétanque, des jeux pour enfants et des parcelles à cultiver au sein d'un espace récréatif.".* À noter enfin l'engouement suscité par les mini-jardins. Fin 2016, 295 avaient déjà été installés par la Ville en pied de façade. Il n'y en avait que 48 en 2014. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

Inauguration des jardins familiaux du Verrier dans le quartier Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais, en mai 2015.

JEAN-PATRICE CAMPION

LA NOUVELLE PROMENADE DU BOUT-DU-MONDE

Inaugurée le 24 juin 2016, la promenade du Bout-du-Monde a été entièrement réaménagée. Grande nouveauté, **le site est désormais entièrement piéton et pavé**. La verdure y a une place de choix, des interstices des pavés aux massifs d'arbustes. Au total, plus de 7 000 végétaux dont 6 000 vivaces ont été plantés et 128 espèces différentes retenues, toutes de production locale. Une aubaine pour le public qui peut s'y promener, redécouvrir le château, assister à des spectacles et animations et profiter d'un restaurant.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Fleur d'or pour Angers

2017 est l'année des récompenses pour le patrimoine végétal angevin. Régulièrement saluée pour sa qualité de vie, la ville a obtenu le label "Fleur d'or" par le comité national des villes et villages fleuries. Déjà titulaire des "4 fleurs" depuis 1984 pour l'excellence de son fleurissement, Angers accède pour la première fois à la plus haute distinction, réservée à seulement 9 communes en France. Quelques semaines plus tard, la ville montait sur la première marche du podium du palmarès des villes les plus vertes de France de l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep), devant Nantes et Strasbourg.

Angers, une ville pour tous les sports

CHABANNES ET PARTENAIRES

La future patinoire à Saint-Serge.

La nouvelle halle de tennis à la Baumette.

STUDIO D'ARCHITECTURE B. HUET

La Ville refait la tribune Colombier du stade Raymond-Kopa.

Le city-stade des Mortiers, aux Justices.

La feuille de route s'appelle Angers Sport 2020. Cinq ans, cinq grands axes déclinés en douze orientations pour développer et accompagner toutes les pratiques. Elle est le fruit d'une large consultation menée avec les acteurs du monde sportif, l'office municipal des sports (OMS) en tête. Mais aussi les associations, les établissements scolaires, les universités, les grandes écoles, les entreprises et les agents municipaux. C'est aussi le résultat des États généraux du sport organisés en novembre 2014. Parmi les priorités, favoriser le sport pour tous, notamment la pratique en club. Pour cela, **la Ville accompagne les associations** via une subvention au regard des activités proposées. Il leur est demandé d'aller encore plus loin en matière de mixité filles-garçons, de soutien à la pratique des personnes en situation de handicap, et d'offre pour les jeunes en situation de fragilité, par exemple. Pour les nombreux Angevins qui exercent leur activité physique de manière autonome, la rénovation et **l'installation d'équipements de proximité AngerStadium s'accélère**. Tout comme la création de parcours urbain de bien-être. Réalisations phares du mandat : la réhabilitation complète du parc des sports de la Baumette avec une toute nouvelle halle tennistique et très prochainement un boulodrome couvert, et bien entendu la nouvelle patinoire qui verra le jour à Saint-Serge en 2019. Sans oublier le soutien au sport de haut niveau à travers les subventions et les infrastructures pour les clubs professionnels, et l'accueil d'événements majeurs, propices à la reconnaissance et au rayonnement de la ville. ■

Roselyne Bienvenu

Adjointe aux Sports et loisirs

"J'ai souhaité réunir très vite le monde sportif. Cent cinquante représentants des clubs angevins ont répondu présent aux premiers États généraux le 15 novembre 2014. Un succès qui montre à quel point le sport est important dans la vie de la cité, il fait partie de l'ADN d'Angers. Les axes de travail ont servi de colonne vertébrale au plan Angers Sport 2020, à savoir l'ouverture du sport à tous les publics et ses vertus éducatives, la question des équipements et des subventions, l'accompagnement des associations et le soutien aux filières de haut niveau."

LE CHIFFRE

59,6 millions d'euros investis dans les équipements sportifs entre 2016 et 2020. Parmi eux, la patinoire, La Baumette (halle de tennis, tir à l'arc, boulodrome, rugby), la tribune Colombier, les terrains et vestiaires (Frémur, Millot, Baraterie, Bertin), AngerStadium, parcours bien-être…

L'offre culturelle s'amplifie

Pour élargir l'offrir et satisfaire un public plus vaste, la Ville s'est attachée dans un premier temps à repenser les outils culturels. Cela s'est traduit par la réorganisation du Théâtre Le Quai, des bibliothèques ou encore en donnant une nouvelle dynamique aux Accroche-cœurs. Pour cela, la Ville en a confié les commandes artistiques à une nouvelle compagnie voici deux ans. *"Le festival affirme mieux cette ambition de faire rayonner Angers et ses atouts culturels,* explique l'adjoint à la Culture, Alain Fouquet. *Même volonté pour le Grand-Théâtre, un site exceptionnel qui doit offrir des moments exceptionnels."* Autre projet que la municipalité a concrétisé dès l'été 2016 : le lancement d'**Échappées d'art qui portent l'ambition de faire des rues d'Angers un musée à ciel ouvert**. L'édition 2017 a placé la barre un peu plus haute en permettant à une trentaine d'œuvres issues des musées angevins de sortir hors les murs. Quatre artistes de street-art ont aussi eu carte blanche pour s'emparer du décor urbain. ■

Malgré une météo capricieuse, l'édition 2017 des Accroche-cœurs sur le thème "so british" a une nouvelle fois déplacé les foules.

LA MÉDIATHÈQUE OUVERTE UN DIMANCHE PAR MOIS

Depuis février 2016, la médiathèque Toussaint ouvre **un dimanche après-midi par mois**. Après une phase d'essai, le dispositif a fait ses preuves avec 600 entrées en moyenne en 2016. "*Cela répondait à une attente forte et cela répond toujours à un enjeu social,* assure Christine Blin, conseillère municipale chargée des bibliothèques. *Les familles viennent plus nombreuses ainsi que les personnes isolées.*"

JEAN-PATRICE CAMPION

ARCHIVES EN LIGNE

Depuis le printemps 2017, les archives de la Ville d'Angers sont en ligne, soit **un million de pages numérisées**. Ce fonds colossal se décline en affiches, cartes postales, relevés d'état civil, délibérations du conseil municipal depuis 1479, chroniques historiques, journaux municipaux, toponymie des rues, Angevins célèbres… www.archives.angers.fr

LE FESTIVAL D'ANJOU DE RETOUR À ANGERS

Depuis 2015, le Festival d'Anjou revient à Angers grâce notamment à la présentation de nouveaux talents **au Grand-Théâtre dans le cadre du Concours des compagnies** mis sur pied par Nicolas Briançon, le directeur artistique du festival. En parallèle, une journée théâtre dédiée aux familles ainsi que des spectacles plus intimistes investissent le cadre propice du cloître Toussaint.

Alain Fouquet
Adjoint à la Culture et au patrimoine

"Angers jouit d'un patrimoine exceptionnel et d'une belle vitalité culturelle. Nous disposons d'une offre foisonnante : musique, théâtre, danse, cinéma, musées, bibliothèques, festivals, enseignement artistique. L'enjeu est d'offrir aux artistes les conditions optimales pour créer et diffuser leurs œuvres les plus diverses et répondre ainsi aux attentes du plus grand nombre, avec un accent fort sur la médiation. Je pense par exemple à la charte culture et solidarité sur laquelle est mobilisée ma collègue Pascale Mitonneau."

Un nouveau dialogue avec les associations

Michelle Moreau
Première adjointe
et adjointe à
la Vie associative

Premier grand rendez-vous participatif du mandat, les Assises de la vie associative se sont tenues en novembre 2014. Objectif pour la Ville : redéfinir avec les associations de nouvelles pratiques pour mieux les accompagner dans leurs projets et leur développement.

Simplification des démarches

En ouvrant un compte sur le portail internet À'tout, les associations bénéficient désormais de nombreux services en ligne : inscription à la Cité des associations et sur l'annuaire, mise à jour des données, annonce d'un événement, réservation de salles… Elles peuvent ainsi maîtriser leurs informations et accroître leur visibilité. Cela permet également pour la Ville de faciliter leur suivi (mise à disposition de locaux, subventions…). La Ville qui a nommé également dans chaque service municipal un interlocuteur unique avec l'élu(e) thématique.

JEAN-PATRICE CAMPION

Atelier lors des Assises de la vie associative en novembre 2014.

Nouvelle grille de subventions

Les subventions font désormais l'objet d'un dossier unique de demande. Une grille recensant les critères d'attribution des subventions pour un meilleur traitement des demandes, en toute équité et toute transparence, est actuellement en chantier. Sachant que le soutien aux associations peut aussi se faire sur projet, par le prêt de matériel et la mise à disposition de locaux.

Hôtel des associations à Jean-Vilar

Prévue dans l'ancien FJT Jean-Vilar, cette nouvelle structure permettra d'offrir aux associations des conditions d'accueil pérennes, de favoriser la mutualisation des locaux et d'animer à nouveau cet immeuble et le quartier.
Les travaux démarreront en juin 2018 pour une livraison courant 2019. ■

Faten Sfaïhi Adjointe à la Citoyenneté

"Le 30 mai 2016, en réaction aux attentats, le conseil municipal a voté un pacte républicain constitué de deux volets, l'un sur la sécurité et l'autre sur la laïcité comprenant la rédaction d'une charte. Ce texte permet de rappeler les grands principes qui fondent la laïcité, mais est aussi un outil pour accompagner les agents des collectivités (Ville d'Angers, centre communal d'action sociale et Angers Loire Métropole) auxquels des formations ont été proposées. Le document s'adresse également aux usagers, associations et partenaires du service public. À chacun est demandé le respect de la charte dont la signature est devenue un préalable au versement de subventions et à l'utilisation de salles, matériels et équipements municipaux."

LE SUCCÈS CROISSANT DE LA JOURNÉE CITOYENNE

Première ville de France de plus de 120 000 habitants à l'organiser, la Journée citoyenne monte en puissance. Depuis son lancement en 2014, **la participation est passée de 450 à 650 pour atteindre plus de 1 750 Angevins cette année**. Cette journée permet aux habitants d'améliorer et d'embellir leur cadre de vie. Les actions variées, proposées dans tous les quartiers, émanent des services municipaux autant que des associations, des écoles, des bailleurs sociaux, des habitants eux-mêmes.

Au plus près des familles

Grenelle des rythmes scolaires
Dès avril 2014, la concertation était lancée avec les partenaires (écoles, parents d'élèves, clubs sportifs, associations, syndicats…) dans le cadre d'un Grenelle sur les rythmes scolaires. Résultats : des adaptations pour répondre aux dysfonctionnements observés et surtout la remise à plat de l'emploi du temps des maternelles pour permettre une meilleure gestion des temps de repos et des temps de classe.

Conférence des familles
Dès le début du mandat, la famille est placée au centre des priorités municipales. Exemple avec la Conférence des familles qu'animent l'adjointe à la Famille, Caroline Fel, et Grégoire Lainé, conseiller municipal délégué. Cette instance consultative réunit des parents volontaires de tous les quartiers et des représentants d'institutions et associations. C'est un lieu d'expression libre permettant d'aborder les sujets de société sous le prisme de la famille. Parmi les travaux déjà réalisés, des conseils et des témoignages sur l'éducation des enfants : sommeil, rapport aux écrans, alimentation, premiers pas à l'école maternelle…
En mars dernier, **une Maison des familles a ouvert rue Saint-Exupéry** dans l'objectif d'accompagner les familles sous tous les aspects. Celle-ci propose aussi des espaces de parole et des permanences de professionnels.

Guichet unique pour les modes de garde
Innovation angevine et première en France, les familles angevines peuvent s'adresser au seul Point info famille, à l'hôtel de ville, pour tout ce qui concerne le mode d'accueil de leurs enfants et les inscriptions. Un guichet unique pour un dossier unique qui couvre 100% de l'offre de garde à Angers, qu'elle soit municipale ou relevant de la Mutualité française et de l'Association Petite Enfance. Soit 40 sites et plus de 1 200 places pour simplifier la vie des parents. ■

Caroline Fel
Adjointe à l'Enfance et à la famille

"Parce que maîtriser la langue française est une étape clé dans l'éducation pour la réussite scolaire des enfants et pour qu'ils deviennent pleinement des citoyens, j'ai souhaité que les crèches municipales travaillent davantage sur le développement du langage des tout-petits, de l'âge de 3 mois à 3 ans. La Ville a pour cela signé une convention avec l'agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) pour intégrer le dispositif "Parler bambin" qui est mis en place dans les multi-accueils de la Roseraie, Saint-Lazare et Nelson-Mandela ainsi qu'à la crèche collective Monplaisir. L'expérimentation prévoit un enrichissement linguistique au quotidien via des techniques de communication verbale et gestuelle, des ateliers du langage et une sensibilisation des familles."

JEAN-PATRICE CAMPION

Florian Santinho
Adjoint à la Jeunesse et à la vie étudiante

"Ouvert en septembre 2015, le "J, Angers connectée jeunesse" manquait à Angers. Central et clairement identifié, il permet aux 15-30 ans de s'informer, en matière d'insertion professionnelle notamment, de se rencontrer et d'échanger. Cette initiative locale, entre autres, a été saluée dans le dernier classement national de *l'Étudiant* qui place Angers en tête des villes où il fait bon étudier. Au J, les jeunes ont accès à des ateliers, des animations, à un espace multimédia, au Wi-Fi, à des écrans interactifs… Favoriser l'autonomie des jeunes reste une priorité municipale que je mène avec Alexandre Villalonga, conseiller municipal. Pour cela, nous accompagnons les projets via le label "Jeunesse engagée". Chaque année, Le Jour J valorise ces jeunes qui donnent de leur temps pour les autres."

Les solidarités au cœur des priorités

Françoise Le Goff
Adjoint aux Solidarités actives et vice-présidente du CCAS

Pour adapter au mieux l'aide sociale, soutenir les initiatives locales et accompagner les Angevins, la municipalité encourage depuis trois ans les projets innovants dans le champ des solidarités. Autre nouveauté depuis mai 2015, le principe de réciprocité adossé à certaines aides.

Ci-dessus, remise des prix de l'innovation sociale et ci-dessous, atelier de cuisine lors de la Rentrée des solidarités 2016.

La Rentrée des solidarités : un millier de participants chaque année

Dès septembre 2015, un nouveau rendez-vous a été proposé : la Rentrée des solidarités. La manifestation est devenue incontournable dans l'agenda angevin. Un millier de personnes y participent, et c'est pour chacun l'occasion de partager ses expériences de solidarités à l'adresse des Angevins à tous les âges de la vie.

Prix de l'innovation sociale

Lancé en 2015, le Prix de l'innovation sociale récompense des initiatives nouvelles portées par des associations, des entreprises de l'économie sociale et solidaire ou par des collectifs de citoyens. *"Les actions présentées doivent répondre à des besoins non couverts, sur des champs aussi variés que la lutte contre l'isolement, l'accès aux droits, l'engagement des jeunes, la mise en œuvre du principe de réciprocité ou encore sur la manière de montrer des partenariats public/privé visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle"*, explique Françoise Le Goff. Six prix dotés de 3000 euros chacun sont décernés ainsi qu'un Prix Coup de cœur.

Permis citoyen

Depuis mai 2015, le permis citoyen est le premier dispositif à intégrer le principe de réciprocité. Contre 20 à 40 heures offertes à une association, un service de la Ville ou une manifestation, le CCAS octroie une aide financière aux 18-25 ans qui souhaitent passer leur permis de conduire et sont engagés dans un parcours d'insertion professionnelle, demandeurs d'emploi ou en emploi précaire. Le dispositif leur donne l'opportunité de découvrir le milieu associatif et s'ouvrir à d'autres publics. Cette action repose sur un partenariat avec 23 associations et 14 services de la Ville. Le permis citoyen à un autre avantage : celui d'être accompagné à un moment de son existence mais aussi celui d'être considéré pour ses capacités et non plus seulement à travers ses difficultés. ■

Pour bien vieillir à domicile

Le maintien à domicile est un défi pour lequel la Ville et le CCAS sont fortement mobilisés. Pour cela, la Ville agit à différents niveaux. Début 2016, elle signait une convention de partenariat avec les bailleurs sociaux pour que 630 logements supplémentaires – en neuf ou en rénovation – soient accessibles aux seniors d'ici 2019. En mars dernier, la nouvelle résidence Fulton d'Angers Loire Habitat, située derrière la gare, donnait l'exemple. Sur 26 logements, 8 sont adaptés au vieillissement (ouverture automatique des portes coulissantes, interphones vidéo compatibles avec la boucle audio, prises de courant contrastées…). Autre réponse : **la création, à terme, de 5 espaces seniors de proximité** destinés à rapprocher différents services de la Ville et du CCAS des personnes âgées et de leurs familles : accueil, information, aide à domicile, animation et vie sociale, restauration, hébergement… Le premier de ces espaces est opérationnel depuis mars dernier sur les résidences autonomie Robert-Robin et Justices pour les habitants au Sud d'Angers. Le prochain ouvrira à La Corbeille-d'Argent pour les quartiers Nord (Monplaisir, Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais). Suivront le centre-ville et les secteurs Outre-Maine et Lac-de- Maine, Belle-Beile. *"Le CCAS agit tout au long de l'année pour renforcer les liens sociaux dont chacun a besoin pour rester en forme et lutter contre l'isolement, rappelle* Maxence Henry, adjoint aux retraités et personnes âgées. *Ces temps d'animation, dont les après-midi dansants, offrent aussi un peu de répit aux aidants qui accompagnent au quotidien des proches dépendants."* L'aide aux aidants est l'un des chantiers forts que la municipalité entend également poursuivre en apportant des réponses concrètes et nouvelles. La Ville en a confié la réflexion à un comité d'experts et d'usagers. ■

L'espace Robert-Robin héberge le premier espace seniors de la ville.

Maxence Henry

Adjoint aux Retraités et personnes âgées

"La question du parcours résidentiel et du vieillissement occupe nos travaux. D'ici 2020, dans le cadre de la rénovation urbaine de Belle-Beille et dans la perspective de la construction d'un nouvel établissement en remplacement de La Rose de Noël, nous avons fait appel à des Angevins pour leur demander de réfléchir à ce que pourrait être un modèle de résidence pour personnes âgées demain. Il en est ressorti un concept innovant de "haute qualité humaine" qui doit accompagner ce projet de résidence autonomie du futur en prenant en compte tous les aspects de la vie quotidienne: les services, le cadre de vie, les innovations technologiques…"

LE CHIFFRE

630 **La convention signée entre les bailleurs et la Ville stipule que 630 logements adaptés supplémentaires – neufs ou rénovés – seront livrés dans les trois ans à Angers. La résidence Fulton d'Angers Loire Habitat montre l'exemple depuis quelques mois à l'angle des rues Votier et Poilane dans le quartier de la gare. Sur 26 appartements, 8 sont adaptés aux seniors : portes automatiques coulissantes, hall d'entrée à niveau de la chaussée, interphones vidéo compatibles avec la boucle audio, enjoliveurs et prises des courant contrastés, barres de maintien et pare-douches…**

La réussite éducative, une priorité

Ahmed El Bahri
Adjoint aux Écoles
et à l'éducation

“En votant le projet éducatif local en septembre 2015, la municipalité a affiché son ambition : permettre un parcours scolaire cohérent aux jeunes Angers et créer un environnement favorable à toutes les étapes de la vie scolaire. Nous voulons garantir les apprentissages fondamentaux et renforcer le rôle des parents. Depuis deux ans, la Ville apporte un soutien complet aux enfants de 2 à 12 ans à Belle-Beille, la Roseraie, Monplaisir, au Grand-Pigeon et dans le secteur Savary. Des professionnels interviennent sur les volets scolaire, social, culturel et sanitaire, y compris auprès des familles. La prochaine étape sera la rénovation urbaine de Monplaisir dont nous attendons qu'elle stoppe les ruptures. Le collège continue de perdre des effectifs et le lycée accueille très peu de jeunes du quartier. Refonder la cité scolaire Lurçat-Mounier sera primordial. En fin de primaire, les enfants seront accueillis au collège pour aider cette continuité scolaire. Quant au lycée, il faudra lui redonner les moyens d'assurer le suivi des jeunes, et réadapter son offre de formations. Pour tenir cet enjeu, la Ville s'est attribué l'aide des collectivités qui ont compétence en la matière : Éducation nationale, Conseil départemental et Région. Cette nouvelle gouvernance est une première à Angers.” ■

UN SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dès qu'un projet d'aménagement s'engage, le Conseil local des personnes en situation de handicap est concerté. En septembre 2015, un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) était adopté. Il prévoit **une enveloppe annuelle de 800 000 euros** jusqu'en 2024 pour adapter les établissements recevant du public (ERP). Côté transports, 520 arrêts de bus sont accessibles et des ateliers mobilité ont été mis en place par le CCAS et Irigo. En octobre 2016, la 1re édition d'Handi'n Angers a rassemblé 29 acteurs de la culture, du sport et de la citoyenneté, *“afin de promouvoir les actions en faveur de la participation des personnes en situation de handicap”*, souligne Claudette Daguin, conseillère déléguée au Handicap.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Angers s'engage dans la santé

En mai 2015, la Ville a participé à la rencontre du réseau français des villes santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) visant à interpeller l'État sur la prise en compte des effets sanitaires dans chaque politique publique.
***“La rénovation urbaine de Monplaisir sera l'occasion d'agir de façon concrète sur la qualité de vie des habitants”*, souligne Richard Yvon, conseiller municipal à la Santé. Plus récemment, la Ville interdisait la cigarette dans deux jardins d'enfants et cet été, invitait le public à ne pas fumer sur la plage du lac de Maine.**

Angers se fait une place sur la carte des villes connectées

L'histoire de l'électronique et du numérique continue de s'écrire à Angers. La municipalité soutient et s'appuie sur l'écosystème angevin qui réunit entreprises, porteurs de projet, écoles supérieures… Tout s'est accéléré en juin 2015 avec **l'ouverture de la Cité de l'objet connecté**. Cette usine d'un nouveau genre permet de transformer en peu de temps et sous un même toit une idée en un objet connecté, jusqu'à sa production en présérie. Cette inauguration a été suivie par la labellisation du territoire dans la catégorie "IoT – Manufacturing" du réseau national French Tech. Une reconnaissance pour Angers et ses savoir-faire qui lui valent d'organiser fin octobre le World Electronics Forum, l'événement mondial par excellence qui rassemble grands dirigeants et délégations internationales pour préparer l'avenir des filières et l'industrie 4.0.

Angers s'appuie sur ces atouts pour se positionner comme **une ville d'expérimentations pour les solutions innovantes et connectées**. En 2016, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole s'associaient avec d'autres partenaires pour créer l'association PAVIC qui met à disposition des porteurs de projet toutes les conditions nécessaires pour tester leurs dispositifs, et faire d'Angers un véritable laboratoire à ciel ouvert de la smart city. *"La Cité propose des solutions pour créer et innover, PAVIC fournit le cadre pour les expérimenter, en se basant sur les usages et les besoins réels des habitants"* précise Constance Nebbula, conseillère déléguée à l'économique numérique et à l'innovation. À la clé, il s'agit d'offrir aux angevins des services plus performants et adaptés : le stationnement minute connecté, la gestion énergétique des bâtiments publics, l'usage raisonné de l'éclairage public, la dématérialisation des services… ■

Angers se positionne comme pilote des villes intelligentes en France.

Constance Nebbula

Conseillère municipale à l'Économie numérique et à l'innovation

"Dans un contexte de mutations démographiques, technologiques et environnementales, la ville intelligente est un enjeu pour tous les territoires. Angers, avec les acteurs locaux, a l'ambition de devenir la ville "test" des solutions qui feront la ville de demain. L'objectif : utiliser le numérique pour être au service des habitants et de leurs usages."

LES NOUVELLES APPLICATIONS QUI FACILITENT LA VIE

Angers l'agenda recense toutes les sorties à Angers (expos, concerts, évènements sportifs…), permet des recherches ciblées et des alertes personnalisées.

Info travaux propose une cartographie dynamique et un descriptif des chantiers, leur nature, leur durée et leur impact sur la circulation et le stationnement.

Mairie 5 sur 5 permet de signaler aux services municipaux via photo ou vidéo des anomalies sur l'espace public : lampadaire défectueux, jeux pour enfants abîmés, trou dans la chaussée, tag…)

Mais aussi les applications **Tri et +** pour tout savoir sur la collecte, le tri et le recyclage des déchets. **Angers Patrimoine caché** pour découvrir à 360° et en réalité virtuelle le patrimoine insolite d'Angers. **Pay By phone** pour payer son stationnement sur voirie. Et la plateforme multi-services sur internet A'tout **(atout.angers.fr)** et le site d'offres d'emploi **www.angers.tagemploi.com**…

Le 11 janvier 2015

45 000 Angevins dans la rue

Ce dimanche 11 janvier, 45 000 personnes se retrouvent dans les rues d'Angers pour marteler leur attachement à la liberté, aux fondamentaux républicains et en faire un jour historique à l'instar de la marée humaine qui, partout en France, déferle à la même heure en réponse au terrorisme qui a coûté la vie à 17 personnes quelques jours auparavant, et notamment à une grande partie de l'équipe de Charlie Hebdo. Du jamais vu à Angers depuis la Libération.

JEAN-PATRICE CAMPION

Le 12 juin 2015

L'OBJET DE DEMAIN S'INVENTE À ANGERS

Ce jour-là, le président de la République, François Hollande, et le ministre de l'Economie et du numérique, Emmanuel Macron, font le déplacement jusqu'à Angers pour inaugurer la Cité de l'objet connecté. Véritable accélérateur industriel, cette usine d'un nouveau genre, créée à Saint-Sylvain-d'Anjou, concentre sous le même toit toutes les compétences nécessaires à la transformation rapide d'une idée en objet connecté allant même jusqu'à la production en pré-série.

JEAN-PATRICE CAMPION

Le 22 mai 2015

LA VILLE EN LIESSE POUR LA MONTÉE DU SCO

Que la fête fut belle ! Place Leclerc, noire de monde, où un écran géant a été installé ; sur les pelouses et dans les travées du stade Jean-Bouin, puis devant le balcon de l'hôtel de ville à une heure avancée de la soirée et de la nuit, les Angevins n'ont pas perdu une miette de la victoire historique de leur club à l'issue de laquelle le SCO a retrouvé sa place parmi l'élite du football français. Fin mai 2017, la belle histoire se poursuivait au Stade de France où les Angevins disputaient la finale de la Coupe de France face au PSG. 20 000 Angevins étaient à Paris pour soutenir leur équipe, tandis que 7 000 se regroupaient au parc Bellefontaine pour suivre la rencontre sur écran géant, qui s'est soldée par une défaite cruelle à la 91' (0-1).

Le 4 juillet 2016

Le Tour arrive à Angers

Il est près de 17 h 30 ce lundi 4 juillet lorsque le Britannique Mark Cavendish s'impose au sprint devant Peter Sagan et franchit la ligne devant l'hôtel de ville. Plus tôt dans l'après-midi, les spectateurs prenaient position par milliers derrière les barrières pour ne rien rater de cette 3e étape suivie en direct par des millions de téléspectateurs. La veille déjà, les Angevins s'étaient mobilisés par centaines pour participer aux animations d'"Angers en jaune" et découvrir le 1er salon du Vélo connecté, organisé par la Ville.

10 QUARTIERS
10 AMBITIONS

GUY DURAND

La place du Lycée offre une nouvelle vie de quartier

Lancé en avril 2015 en étroite concertation avec les commerçants et les habitants, le projet de rénovation de la place du Lycée a permis de déboucher sur la livraison de la place nouvelle version un an plus tard au terme de quatre mois de travaux. Cette réalisation a été **la première du plan Places qui consiste à rénover une place dans un quartier chaque année**. Un million d'euros est affecté à chacun de ces chantiers. L'occasion de tout remettre à plat pour assurer un partage équitable de l'espace public entre piétons, vélos et voitures et d'accompagner au mieux le commerce de proximité. Cette rénovation a ainsi pris en compte les trottoirs, la chaussée, la végétalisation avec la plantation de 9 féviers d'Amérique, la circulation, l'éclairage, les espaces publics… Les commerçants ont été entendus puisque les travaux n'ont démarré qu'après les fêtes de fin d'année et les places de parking conservées. 16 arceaux permettant d'accrocher 32 vélos et de délimiter les zones de stationnement sont venus compléter les aménagements ainsi que les terrasses qui s'y déploient aux beaux jours. ■

Avant

Après

CHRISTOPHE GUERIN

EN BREF

PARC

En septembre 2015, la municipalité inaugurait un nouveau parc situé au cœur de Cours Saint-Laud : 6 500 m², 6 000 arbustes et plantes agrémentés d'une aire de jeux pour enfants pour cette nouvelle polarité en devenir.

ANIMATIONS

Des animations de proximité sont proposées aux enfants et aux jeunes du secteur Saint-Exupéry durant les vacances scolaires par les animateurs du pôle éducatif de la Ville. 30 à 35 enfants en moyenne en bénéficient.

PETITE ENFANCE

Des liens se tissent entre la crèche de la République et l'école Parcheminerie pour faciliter l'entrée des enfants en maternelle.

VÉGÉTALISATION

Chaque année, du printemps à la fin de l'été, la place du Ralliement est agrémentée d'un jardin : première empreinte de la future coulée verte qui fera le lien de l'avenue Jeanne-d'Arc à la promenade du Bout-du-Monde.

PLUS D'EFFORTS AFFECTÉS À LA PROPRETÉ DANS L'HYPERCENTRE

C'est dans le cadre de son plan Propreté adopté en octobre 2015 que la Ville a accentué ses efforts dans le centre-ville (secteur que suit notamment la conseillère Marina Paillocher). **Une équipe spéciale a été affectée au nettoyage des rues piétonnes et des zones animées**. Celle-ci intervient les jeudis, vendredi et surtout les samedis et dimanches. Dans le même temps, la Ville décidait la gratuité des sanitaires publics et faisait l'acquisition d'un **deuxième Glutton** – engin qui a la particularité d'aspirer les petits déchets nichés dans les coins – pour le nettoyage du secteur de la gare et aux abords de la ligne de tramway. Depuis mai 2016, l'adjoint à la propreté tient une permanence mensuelle au Ralliement.

Karine Engel
Adjointe du quartier

“Notre ville bouge, notre ville change, notre ville se développe : cela se voit et cela se vit dans tous les quartiers mais sans doute encore plus dans le cœur de notre cité, que tous les Angevins fréquentent. La vie des habitants, des commerçants et des professionnels, celle des touristes aussi, prend une autre dimension grâce aux aménagements réalisés et à tous les projets que nous mènerons d’ici la fin du mandat.”

Le carrefour Rameau réaménagé

La rupture d’une canalisation d’eau potable est à l’origine du réaménagement du carrefour Rameau de janvier à juin dernier. L’urgence d’engager des travaux a toutefois été **l’occasion de revoir entièrement ce point de passage stratégique du centre-ville** pour les voitures, les piétons et les bus afin de lui donner un caractère plus urbain, moins routier. Outre la réfection totale des canalisations, un plateau semi-piétonnier en zone 30km/h a été créé ; les trottoirs ont été dallés, élargis et remis à fleur de chaussée pour un coût global de 770 000 euros. Pour continuer à améliorer le confort des piétons dans les rues adjacentes, la rue Chaperonnière a été repensée et la rue Toussaint a fait l’objet d’amélioration sur l’éclairage et la taille des trottoirs, élargie au pied de la muraille antique. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une cinquantaine de caméras déployée

Le bilan de déploiement des caméras de vidéoprotection dans le centre-ville fait état de 53 installations : place du Ralliement, dans le périmètre de la gare, l’hypercentre, le secteur Bressigny, les quais de la Maine, rue du Mail et place Lorraine… Au second trimestre 2017, le maire a confirmé le lancement effectif de la vidéoverbalisation concernant les dépôts sauvages de déchets et autres incivilités.

EN CHIFFRES

10 millions d’euros ont été investis ces trois dernières années dans le cadre du plan Urgence-voirie.

30 000

passages recensés au “J, Angers connecté jeunesse” depuis son ouverture, place Imbach, en septembre 2015. 15 000 jeunes ont été accueillis à titre individuel. S’y ajoutent les participants aux temps collectifs : ateliers, animations, réunions d’information…

Des nouveaux locaux pour L'Archipel

La maison de quartier L'Archipel a désormais pignon sur rue.

L'Archipel, la maison de quartier Doutre, Saint-Jacques, Nazareth, est entrée dans ses nouveaux locaux à l'été 2016. Exit les locaux de la rue Lionnaise pour ceux plus accessibles de l'ancienne école André-Moine, boulevard Clemenceau. Un lieu central, ouvert sur le quartier, à proximité des commerces, des établissements scolaires, du marché de la place Bichon… Pour remettre en état et aux normes le bâtiment, la Ville, propriétaire du site, a effectué des travaux à hauteur de 80 000 euros : réaménagement et redistribution des pièces et des bureaux, installation de sanitaire adapté, électricité, plomberie, câblage informatique et téléphonique, et création de puits de lumière au-dessus des espaces de travail. De quoi offrir de bonnes conditions de travail aux salariés et d'accueil aux habitants. Et pour la maison de quartier de proposer toujours plus de temps de rencontres, de partage, d'échange aux 13 000 Angevins vivant dans le secteur. À noter que le site accueille également des studios de répétition du centre national de danse contemporaine (CNDC) qui occupe déjà une partie de l'ancienne école pour l'hébergement de ses danseurs. ■

Laure Halligon Conseillère municipale déléguée à la Vie des quartiers Doutre/ Saint-Jacques/ Nazareth et Hauts-de-Saint-Aubin

"La Doutre est remplie de richesses, entre histoire, patrimoine, parcs et tourisme. Elle a tout pour charmer Angevins et visiteurs… Un quartier à valoriser en lien avec le projet Cœur de Maine."

EN BREF

VOIRIE

Depuis 2014, outre l'avenue René-Gasnier (lire ci-contre), les rues Saint-Lazare et Saint-Jacques ont été refaites. Un parking rue Garnier a été créé pour la durée des futurs travaux liés au tramway, l'enrobé a été repris place Bichon où une borne de recharge pour les véhicules électriques a été implantée et 54 arceaux à vélo posés.

SÉCURITÉ

Quatre caméras de vidéo-protection ont été installées cale de la Savatte, quai des Carmes, pont de la Basse-Chaine et place La Rochefoucauld et la sécurité de l'école Grégoire-Bordillon a été améliorée, notamment grâce à la pose d'une clôture.

FAMILLES

Un café entre parents et professionnels du quartier se réunit une fois par mois dans chaque école. Un programme d'actions pour la promotion de la santé est en cours : prévention, trucs et astuces pour bien passer l'hiver, initiation à l'utilisation d'un défibrillateur cardiaque… "Le collège, mon ado et moi" est un guide pratique et un ensemble d'actions collectives mises en place par la maison de quartier, l'Éducation nationale et la Ville pour lutter contre le décrochage scolaire.

Aux petits soins des anciens

Suite aux résultats d'une enquête menée dans le quartier auprès des seniors, un collectif composé d'habitants, de la bibliothèque Saint-Nicolas, de la maison de quartier L'Archipel et de la résidence autonomie du CCAS Grégoire-Bordillon ont décidé d'éditer un programme trimestriel d'animations et de rencontres conviviales de proximité. Objectifs : faciliter et maintenir la vie sociale des plus âgés et leur permettre de découvrir les trois structures partenaires. Pour cela, une vingtaine d'habitants se mobilisent en donnant de leur temps pour accompagner les participants dans leurs déplacements, ou encore pour animer une initiation à l'utilisation des tablettes et ordinateurs à la résidence Bordillon. ■

Alain Fouquet
Adjoint du quartier

"La Doutre est un archipel avec une identité forte, celle d'un village, et une diversité d'atouts qui est sa plus belle promesse d'avenir."

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le cimetière de l'ouest étendu

Le cimetière de l'ouest arrive en limite de capacité. Afin de l'agrandir, décision a été prise de détruire la cité Abel-Chantreau à proximité du boulevard Camus. Gérée par Angers Loire Habitat, elle regroupe 38 maisons datant de l'après-guerre, dont l'état n'était plus satisfaisant. Des solutions de relogement adaptées sont proposées à chacune des familles vivant sur place.

L'AVENUE RENÉ-GASNIER RÉNOVÉE

L'avenue René-Gasnier rénovée a été inaugurée le 30 juin 2016 après un an et demi de travaux. **Première réalisation phare du plan Urgence-voirie** de la municipalité, l'enjeu était de faire de cette artère longue de 1,5 km une voie urbaine dédiée à tous les modes de déplacements. 91 arbres de dix espèces différentes ont été plantés ainsi que des vivaces pour éviter la prolifération des mauvaises herbes. Les réseaux ont été enfouis. Une quarantaine de candélabres a été changée. La chaussée a été refaite intégralement et rétrécie pour permettre plus de confort sur des trottoirs élargis. Des places de stationnement et une piste cyclable ont été aménagées de chaque côté de la voie. Coût total du chantier : 2,8 millions d'euros.

Un projet urbain moins dense pour les Capucins

Visite de chantier sur l'îlot Bocquel en cours d'aménagement.

En octobre 2015, la municipalité dévoilait aux habitants le nouveau projet relatif au secteur des Capucins. La nouvelle équipe avait en effet fait le choix, dès son arrivée, de **revoir la copie initiale en vue d'y dédensifier l'habitat**. Elle a pour cela été accompagnée par le cabinet angevin Go-a. Les propositions qui ont émergé de la nouvelle étude ont abouti à **une mixité des formes urbaines** où les maisons individuelles, les habitats collectifs et intermédiaires (petits collectifs où chaque logement dispose d'une entrée autonome) seront présents à parts égales. Côté végétalisation et afin de conserver l'identité du quartier, les trames vertes seront conservées de même que les bocages, les bosquets et les jardins potagers de manière à les faire entrer dans les îlots habités via des cheminements piétons.

Côté plateau de la Mayenne, les constructions se sont poursuivies autour d'espaces traités en éco-pâturages avec ânes et brebis. Le bailleur Podeliha y a livré en mars dernier la résidence des Héliades à énergie positive, constituée de 57 logements et, en leur cœur, de 120 m² de jardins partagés à disposition des locataires. 7 de ces logements répondent aux besoins des séniors. **Ce projet a été primé au niveau national**.

Aujourd'hui en plein essor, le quartier des Hauts-de-Saint Aubin accueillera sur l'ensemble de son périmètre près de 10 000 habitants supplémentaires dans les dix prochaines années. ■

L'ÎLOT BOCQUEL DONNE L'EXEMPLE

Le secteur Bocquel a été le premier concerné par **le nouveau projet urbain qui propose pour la première fois depuis des années des maisons individuelles**. Sur cette parcelle de 8 ha, 340 logements seront sortis de terre en 2019. Deux îlots de 53 logements sont en cours de finition et un autre chantier de 72 logements commence cette année. Un dernier îlot de 65 logements sera envisagé à plus long terme. Fin 2016, la quasi-totalité des terrains avaient déjà été commercialisés.

EN BREF

VIDÉOPROTECTION

Pour renforcer la sécurité du quartier, des caméras de vidéoprotection ont été installées boulevard Boselli et sur la place d'Aquavita ; et deux correspondants de nuit chargés de prévention interviennent désormais sur le quartier.

GÉRARD-PHILIPPE

En septembre 2016, l'école Gérard-Philippe a rouvert ses portes avec 3 classes et 63 élèves afin de compléter l'offre éducative déjà en place avec la cité éducative Nelson-Mandela et l'école René-Gasnier. 50 000 euros ont été investis dans les travaux de réhabilitation des locaux.

Création d'un parcours sport, santé et bien-être

Suggérée par les habitants, la création d'un parcours pour se maintenir en forme a fait l'unanimité au sein du collectif Santé qui rassemble les professionnels de la santé, les représentants de la Ville, de la maison de quartier, de la Régie de quartier, des associations et des habitants. Après avoir répertorié les équipements sportifs, les parcs, les jardins, les structures de santé, les lieux de loisirs, de culture et du patrimoine architectural, les membres de ce collectif ont défini sur le terrain **trois boucles de 4, 5 et 10 km** et ont édité un dépliant pratique présentant plan et adresses. La deuxième étape du projet consiste depuis le printemps dernier à proposer des sorties sportives pour tous les âges en lien avec les associations sportives du quartier : marche, vélo, remise en forme… ■

Alain Fouquet
Adjoint du quartier

“Les Hauts de Saint-Aubin constituent un quartier en métamorphose dont les deux enjeux majeurs reposent sur une urbanisation à taille humaine et sur la construction d'un vive ensemble harmonieux.”

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ancienne cité Verneau se renouvelle

Si le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin s'apparente déjà à un laboratoire de ville nouvelle, l'ancienne cité Verneau, en se renouvelant, y contribue largement dans l'objectif de l'intégrer pleinement au nouveau grand quartier élargi. Démolis courant 2015, les derniers immeubles subsistants ont laissé place à des collectifs et maisons individuelles le long de promenades et de jardins partagés, l'ensemble ayant pour centre le futur “Jardin étoilé”. Fin 2016, plus d'une centaine de nouveaux logements était livrée sur un total de 390.

LE JARDIN SONORE CONÇU AVEC LES HABITANTS

C'est sous la houlette de l'artiste Lucas Grandin et à l'invitation de la Ville que les habitants et les acteurs associatifs du quartier se sont prêtés à la création de l'œuvre monumentale le Jardin sonore, au printemps 2015. Installé place de la Fraternité depuis l'été suivant, ce jardin pas comme les autres avait pour but de végétaliser les espaces et favoriser le vivre ensemble du plus grand nombre. Ce lieu naturel est devenu le repère des rendez-vous pour lire, discuter, jardiner ou encore contempler la ville depuis son sommet.

JEAN-PATRICE CAMPION

Monplaisir va connaître sa rénovation urbaine

GUY DURAND

2 300 logements seront réhabilités, entre 250 et 350 démolis dont ceux de la barre de l'Europe.

En attendant le lancement de la rénovation urbaine, les habitants se mobilisent autour de la mémoire de leur quartier donnant lieu à plusieurs expositions. En parallèle, **la Ville multiplie les contacts avec le ministère de la Cohésion sociale et l'Agence nationale de rénovation urbaine pour obtenir rapidement désormais le montant de l'aide allouée à ce projet urbain** qui compte parmi les dossiers les plus importants du mandat. Ici, une famille sur deux vit dans un logement social et le parc locatif est de loin le plus vieillissant. Les opérations visant à améliorer l'habitat seront donc conséquentes: 2 300 logements seront réhabilités, entre 250 et 350 seront démolis, dont la centaine de la grande barre de l'Europe. Les constructions neuves se chiffreront entre 300 et 450 selon les estimations.

L'enjeu est toutefois beaucoup plus large. *"Il s'agit de travailler sur l'attractivité du quartier, ce qui implique de le désenclaver, de favoriser la mixité sociale au travers de la restructuration de l'habitat et de la place de l'Europe. L'ambition porte aussi sur le volet éducatif"*, explique Faten Sfaïhi, l'adjointe de quartier.

La réalisation de la ligne de tramway nécessitera en effet de reconfigurer l'ensemble de la place ainsi que l'activité commerçante. Aux abords, les articulations routières et les liaisons piétonnes entre les différents équipements seront repensées. La passerelle qui mène à la piscine sera calibrée pour en faciliter l'accès et affirmer l'ouverture vers le parc Hébert-de-la-Rousselière. La démolition de la barre de l'Europe permettra de sortir de l'enclavement le collège Jean-Lurçat et le lycée Emmanuel-Mounier. Une quarantaine d'actions est ainsi programmée pour accompagner le renouveau du quartier et amplifier l'effet tramway. ■

Lire aussi sur le sujet l'interview du maire Christophe Béchu, pages 3 à 7.

EN BREF

ASSOCIATIONS

La Ville accompagne les associations via des subventions et la mise à disposition de locaux. Exemples, l'association de boxe ROMA qui dispose désormais d'un local à l'école Voltaire, la Voix des femmes et la Paperie, accueillies dans l'ex mairie de quartier.

MÉMOIRE

Après l'exposition "Des racines au futur, de 1960 à nos jours" et "Du chemin de Monplaisir à notre quartier", le nouveau projet "50 ans de réussite à Monplaisir" vise à rassembler des témoignages d'habitants ayant grandi à Monplaisir et vécu des rencontres professionnelles et personnelles à partager.

FORUM

Créé en 2015, "Mon quartier et moi" reçoit chaque année près de 400 visiteurs qui ont la possibilité de rencontrer les associations et les partenaires du quartier.

PROPRETÉ

6 caissons sont installés place de l'Europe les mercredis et les dimanches pour améliorer la propreté les jours de marché.

VIDÉOPROTECTION

Des caméras de vidéoprotection ont été déployées sur le quartier.

La coopérative jeunesse de services fait ses preuves

Lancée à l'été 2016 par ALDEV et CDP 49, **la coopérative jeunesse de services est un exemple des dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes**. Dès l'âge de 16 ans, les lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi peuvent l'intégrer. Ils sont amenés à s'organiser pour gérer leur "propre" entreprise coopérative. Charge à eux de démarcher des clients (grandes entreprises comme Scania, Leroy Merlin, la Sadel, bailleurs sociaux ou particuliers) pour leurs proposer toutes sortes de prestations. Cet été, la coopérative a dégagé un bénéfice de près de 5 000 euros, réparti entre tous les participants. **Cette action, portée par la Fabrique à entreprendre et de multiples partenaires**, doit leur permettre de se constituer un réseau, d'élargir la gamme de savoir-faire et d'acquérir un savoir-être propre à faciliter leur intégration professionnelle à faire valoir sur leur CV. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

L'AIDE À L'EMPLOI MONTE EN PUISSANCE

En avril dernier, Faten Sfaïhi accueillait Hélène Billot-Lichou, facilitatrice emploi. Son rôle ? **Accompagner au plus près et de manière personnalisée les demandeurs d'emploi au relais mairie ou sur le terrain**. Ce dispositif complète les autres outils déployés par Pôle emploi, la Mission locale, les maisons de quartier, les associations… Elle a été initiée 18 mois plus tôt dans les secteurs Savary et Roseraie. L'agence de développement économique ALDEV développe sur le quartier d'autres formules pour l'emploi. Au printemps 2016, un Club Emploi a accompagné d'une manière intensive un groupe d'adultes dans leurs recherches. Cette méthode insiste sur les techniques à déployer et à cibler. Au terme de cette session, 4 participants ont retrouvé une activité. S'y ajoute, par exemple, le réseau Étincelle qui a la particularité d'aborder le milieu et l'esprit d'entreprise.

Faten Sfaïhi
Adjointe du quartier

"Monplaisir est un quartier dynamique et à multiples facettes, riche d'une histoire très émouvante. Les habitants le portent vers un avenir que la collectivité accompagne au travers d'un projet d'envergure et respectueux de son identité."

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un soutien aux créateurs d'entreprise

Le quartier concentre un grand nombre d'actions de proximité en faveur de l'emploi. Depuis quelques mois, la Fabrique à entreprendre coordonne celles qui s'adressent plus particulièrement aux créateurs d'entreprise et qui émanent des différents acteurs : Chambre de commerce, Boutique de gestion, services de l'État… Si les quartiers prioritaires connaissent un taux de création d'entreprise deux fois supérieur à la moyenne nationale, les entrepreneurs connaissent toutefois des difficultés pour pérenniser leur activité. La Fabrique à entreprendre peut les soutenir en apportant des aides concrètes : aides au montage et financement, recherche de locaux, développement de la culture entrepreneuriale auprès des jeunes, mise en réseaux avec des chefs d'entreprise locaux… Pour cela, le quartier dispose d'un lieu-totem au sein des box-services, situés à côté de la piscine. En 2014, ceux-ci ont d'ailleurs été réadaptés aux besoins des créateurs d'entreprises qui peuvent y installer leur atelier ou stocker leur matériel.

Une nouvelle maison de quartier très attendue

JEAN-PATRICE CAMPION

Les habitants pourront profiter de la nouvelle maison de quartier en janvier 2018.

Vingt ans que les habitants attendent avec impatience l'arrivée d'une nouvelle maison de quartier adaptée aux normes et aux besoins en termes d'accessibilité notamment. L'ouverture est prévue en janvier 2018 sur le site de l'ancienne école de la Chambre-aux-Deniers, dans la rue du même nom qui fait l'objet d'une importante rénovation dans le cadre du plan Urgence-voirie. Le nouvel équipement de près de 2000 m² adoptera une architecture atypique: le toit est inspiré de l'origami et l'ensemble adoptera une structure bois. **La nouvelle maison de quartier accueillera un accueil de loisirs et sera composée d'une salle polyvalente**. Les autres espaces seront dédiés à la musique, à la danse et aux réunions auxquels s'ajoutent des bureaux. Le tout géré par l'interassociation du Lac-de-Maine (ILM). Ce projet, porté par la Ville à hauteur de 5,5 millions d'euros, et suivi par Sophie Lebeaupin, adjointe du quartier et Véronique Chauveau, conseillère municipale, vise à améliorer la cohésion sociale, notamment grâce au développement du milieu associatif. Bien plus qu'une maison de quartier, c'est une polarité de proximité qui est en passe d'être créée. Accompagnée d'une placette, la structure ainsi relocalisée continuera de bénéficier de la proximité du parc Demazis, dont les réflexions sur l'aménagement ont été confiées au conseil de quartier. Quant au château Demazis, jusqu'alors dévolu à l'activité administrative de l'ILM, il sera vendu mais préservé de la démolition au titre de la sauvegarde du patrimoine. ■

LIONEL VIÉ ARCHITECTE

EN BREF

VOIRIE

Le plan Urgence-voirie a permis d'intervenir sur les échangeurs de Belle-Beille et du Lac-de-Maine, l'avenue du Grand-Launay, les rues du Vallon, du Maréchal-Montgomery, du Coteau-de-Molières, Jean-Baptiste-Clément et Gustave-Courbet. Des interventions ont aussi eu lieu sur les abords de l'école Jean-Rostand, le parking et le mail de la Pérussaie, les places du Grand-Servial et de la Terre, l'esplanade de la salle Auguste-Chupin, le parc du Vallon…

GRAINOTHÈQUE

Une grainothèque a été installée dans la bibliothèque municipale. Sur le principe du troc, les habitants sont invités à déposer, prendre et échanger des sachets de graines de fruits, de légumes ou de fleurs dans la boîte dédiée à cet effet.

BOIS-DE-MOLLIÈRES

La réfection du self de l'école du Bois-de-Mollières a été réalisée pour un montant de 200 000 euros.

PARC DE LOISIRS

Une étude a été réalisée sur le parc de loisirs du lac de Maine. Objectif: rendre les accès piétons et cyclistes plus pratiques, les entrées plus lisibles. Une étude spécifique portera sur le devenir de la Pyramide.

CARNAVAL

Le quartier est le dernier de la ville à organiser chaque année son grand carnaval qui réunit enfants et habitants.

JARDINS DE LA CHOUANIÈRE

Situés à l'arrière du square du même nom, les jardins partagés de la Chouanière (1000 m², 17 parcelles à cultiver) ont vu le jour sous l'impulsion d'un petit groupe d'habitants désireux de se lancer dans une production vivrière. Aujourd'hui, une vingtaine de familles du quartier participent à ce jardin d'un nouveau genre, à mi-chemin entre jardin familial et jardin collectif.

VILLE D'ANGERS

JEAN-PATRICE CAMPION

L'ÉTÉ AU LAC

Lancé avec succès en 2016 (plus de 10 000 participants), l'opération L'été au Lac propose gratuitement cinq semaines d'activités sportives et ludiques sur le parc de loisirs: animations, initiations, tournois, prêt de matériel mais aussi scène musicale, espace de lecture et jeux de société.

Sophie Lebeaupin
Adjointe du quartier

"Dans le quartier du Lac-de-Maine, la nature est en harmonie avec un aménagement urbain respectueux du cadre de vie. L'écrin qu'offre cet environnement végétal permet aux habitants de conjuguer convivialité et plaisir de vivre, à quelques minutes du centre-ville."

VERRIÈRE DE L'ÉCOLE LA PÉRUSSAIE

Septembre 2015, la nouvelle verrière du groupe scolaire La Pérussaie est inaugurée avec une isolation thermique et acoustique performante, un confort au quotidien pour les élèves et le personnel éducatif, et l'identité visuelle de l'école préservée. Montant des travaux pour la Ville: 223000 euros.

ANGERSTADIUM MOLLIÈRES RÉNOVÉ

Le terrain de sport de proximité de la rue Henri-Enguehard a fait peau neuve. Depuis juin 2017, il accueille les habitants et les enfants du groupe scolaire du Bois-de-Mollières. Sa rénovation (50000 euros) a été l'objet d'un fort travail en partenariat et une vingtaine de jeunes du quartier y ont réalisé une fresque et des travaux de peinture.

Le bien vivre ensemble et la citoyenneté au cœur du quartier

En l'espace de quelques semaines, deux nouveaux points de rencontre destinés aux familles ont ouvert sur le quartier début 2015. Au 106, rue de Larévellière tout d'abord où celles-ci ont largement participé à sa création puis à son aménagement intérieur et qui permet désormais aux parents, aux enfants et aux jeunes de se retrouver autour d'animations comme le régulier Café des parents. Rue des Banchais ensuite où **la maison des familles a fait l'objet d'une construction à côté de l'accueil de loisirs**. Là encore, les parents ont pris part au projet pour y proposer toute sorte d'animations. Les assistantes maternelles et les jeunes enfants s'y retrouvent ainsi que le cercle de lecture.

JEAN-PATRICE CAMPION

L'espace de rencontre pour les familles du 106, rue Larévellière.

La proximité avant tout

D'une manière plus large, les actions de proximité en faveur du bien vivre ensemble continuent de se succéder en lien avec les maisons de quartier Marcelle-Menet et Banchais et les acteurs du quartier : fêtes de l'été et de l'hiver, 61e anniversaire de la rue Levavasseur et depuis 2015, Quinzaine de la citoyenneté. L'idée de donner rendez-vous chaque année aux habitants et acteurs du quartier autour d'une thématique citoyenne est née au lendemain des attentats de janvier 2015. S'y est ajouté en 2016 un mois d'animations et de rendez-vous sur le thème de la non-violence à l'occasion duquel un groupe de jeunes a participé à la réalisation d'un film. "*Le bien vivre ensemble s'adresse à tous, du plus petit au plus âgé sachant que les jeunes font l'objet d'un accompagnement accru*", assure l'élue de quartier Alima Tahiri. ■

LES JARDINS FAMILIAUX DU VERRIER RÉAMÉNAGÉS

JEAN-PATRICE CAMPION

En mai 2015, le maire vient à la rencontre des jardins du 200 de la rue des Banchais où les espaces viennent d'être réaménagés. **Des abris, mieux intégrés à l'environnement, ont été construits**, le réseau d'eau refait et les parcelles ont fait l'objet d'un redécoupage pour mieux répondre aux besoins des usagers.

EN BREF

AIDE ALIMENTAIRE

La Ville et le centre communal d'action sociale (CCAS) accompagnent les acteurs associatifs engagés dans l'aide alimentaire et de l'insertion sociale, dans le but de faire évoluer ensemble les services existant en la matière sur le quartier.

QUARTIER D'ÉTÉ

Les associations et la Ville proposent tout l'été des animations de proximité. Un îlot différent est concerné chaque semaine avec des activités sur l'espace public s'adressant aux petits comme aux grands.

Coup de jeune dans le secteur de la Croix-Blanche

L'amélioration du cadre de vie est au cœur des préoccupations de la Ville, des bailleurs sociaux et des habitants de la Croix-Blanche. En mai dernier, Immobilière Podeliha y livrait 14 nouveaux logements et 6 maisons individuelles, reconstruits sur l'ancien ensemble d'habitat. Consultés sur la question de l'ouverture à la circulation automobile, les riverains de la rue Maurice-Geslin ont fait le choix de privilégier les déplacements doux, piétons et cyclistes. D'ici à l'été prochain, les habitants de la rue Silvia-Monfort seront également associés au projet de végétalisation d'un square. Autre chantier : **la rénovation du city-stade de la Croix-Blanche**, situé à l'extrémité de cette même rue. Cet équipement sportif de proximité a retrouvé ses couleurs au printemps 2016 à l'issue d'un chantier éducatif porté par la Ville. Six jeunes du secteur sont intervenus pour désherber, nettoyer et décaper le terrain. Deux autres jeunes adultes du quartier ont pris le relais dans le cadre d'une démarche d'insertion professionnelle aux côtés d'une entreprise. Ces travaux ont permis de créer un boulodrome. Depuis l'équipement est à nouveau accessible. Coût : 33 000 euros. ■

VILLE D'ANGERS

DES DISPOSITIFS EN SOUTIEN AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

Les actions en faveur de l'emploi se multiplient sur le quartier, en lien avec l'agence de développement économique ALDEV. *"Une action Emploi et Compétence a aidé 32 habitants à redéfinir leur projet professionnel,* rappelle Astou Thiam, conseillère municipale en charge de l'Économie sociale et solidaire sur le quartier. *Un premier club Emploi a permis à 4 personnes de retrouver une activité à l'issu d'un accompagnement intense."* Autres dispositifs : le réseau Étincelle qui sensibilise à l'esprit et au milieu de l'entreprise, ou encore **les chantiers éducatifs encadrés par la Ville ou d'insertion**.

Alima Tahiri
Adjointe du quartier

"Dans un quartier à taille humaine comme le nôtre j'aimerais que chacun prenne conscience qu'il est un maillon important et nécessaire au bien-être de tous. Être à l'écoute des uns et des autres favorise le vivre ensemble."

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une passerelle vers l'école maternelle

Instauré en mai dernier, l'atelier Petits Poucets a permis de faciliter l'entrée en maternelle des plus petits, ceux-là même qui ont vécu leur toute première rentrée scolaire voici quelques jours à l'école Annie-Fratellini. Ces temps passerelles portent bien leur nom puisqu'il s'agit de permettre aux très jeunes enfants et à leurs parents de faire tomber les angoisses et les peurs associées à ces nouveaux moments de la vie des enfants. Enfants et parents ont ainsi pu découvrir les nouveaux locaux, comprendre le nouveau rythme des journées, rencontrer la directrice de l'établissement, l'équipe enseignante et les autres encadrants qui interviennent au sein des classes et de l'école. Cette première a été organisée sur le quartier par le personnel municipal dédié aux temps de l'enfant.

Saint-Léonard : une nouvelle place pour les habitants

La place Saint-Léonard a été entièrement repensée et livrée aux habitants le 22 avril.

"*Avec les habitants, nous avons souhaité faire de la place Saint-Léonard un véritable lieu de vie et non plus une simple voie de passage*, précise Maxence Henry, adjoint du quartier. *L'objectif était de conforter les commerces et de créer une entrée de ville valorisée, végétalisée à l'image d'Angers.*" Après la place du Lycée inaugurée en juin 2016, Saint-Léonard est **le deuxième site concerné par le plan Places** lancé par la municipalité. Le secteur n'avait pas connu de modification depuis le début des années 70. Un groupe de travail composé d'habitants, de commerçants et d'élus ont planché sur le devenir de ce qui était alors qu'un carrefour très passant. Résultat : la création d'un vaste plateau semi-piétonnier en zone à 30 km/h et de deux giratoires afin de sécuriser la circulation automobile et la traversée piétonne entre les pôles commerciaux, le maintien du stationnement avec des places de parking mieux matérialisées, des trottoirs élargis au niveau du parvis de l'église et des commerces et un éclairage repensé. Le tout agrémenté de grandes jardinières plantées en ardoise pouvant également faire office de bancs publics et des nouveaux arbres pour végétaliser l'ensemble. Au total, la Ville aura investi 1,1 million d'euros pour refaire la place. Sans compter les 800 000 euros dépensés dans les travaux de rénovation du souterrain comprenant la réfection de l'étanchéité et la pose de garde-corps, ainsi que l'enfouissement des réseaux rue Saint-Léonard. ■

EN BREF

ENTREPRENEURS

Le village des entrepreneurs de la rue Saint-Léonard est en cours de réhabilitation depuis 2016.

JARDIN

Le jardin de la Madeleine a été mis en valeur par la dénomination du chemin traversant le parc (chemin des Noisetiers) et par l'installation de plaques de rue illustrées par les enfants de l'accueil de loisirs Paul-Bert.

VOIRIE

Le plan Urgence-voirie est intervenu dans les rues de la Madeleine, Saumuroise, Messine, Colombier/ Lebasque, Mottay, Ballée, Chantilly…

SENIORS

Un espace Seniors a été ouvert pour les quartiers Sud de la ville (Roseraie et Justices, Madeleine, Saint-Léonard). Il regroupe un ensemble de services à destination des personnes âgées et leurs familles dans la résidence de la rue Manet et l'espace du bien vieillir Robert-Robin.

JARDIN PARTAGÉ

Le jardin partagé de l'Escapade (secteur Saint-Léonard) est un espace dédié aux familles et à l'enfance.

TROIS-MÂTS

Les tables et les chaises de la salle de spectacle du Trois-Mâts ont été remplacées.

TERRAIN DES MORTIERS

Le city-stade AngerStadium des Mortiers a été inauguré le 6 juillet. C'est **une première étape du programme de réhabilitation de ce site longtemps resté en friche**. Après plusieurs mois de concertation et d'études, les habitants et partenaires du quartier ont proposé de créer un nouvel espace qui soit récréatif et intergénérationnel, composé d'une aire de jeux pour enfants, de cheminements, d'activités liées à l'agriculture urbaine, d'un terrain de pétanque, d'un parc arboré…

Maxence Henry
Adjoint du quartier

"Au côté des habitants, des commerçants et des différents acteurs de notre quartier, nous mettons tout en œuvre pour que la vie y soit la plus agréable et équilibrée possible!"

LOGEMENTS DES LONGS-BOYAUX ET DE LA BARATERIE

Opération désenclavement pour le square des Longs-Boyaux. 13 des 47 maisons de l'immobilière Podeliha ont été détruites, en raison de fissures liées aux affaissements de terrain. Objectif du programme: **redonner une image résidentielle au site**. Quant aux immeubles de la Baraterie construits en 1980, et également propriété de Podeliha, ils ont fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation énergétique et de confort depuis la fin de l'année 2015. Au total, 114 logements ont été rénovés, pour un investissement de 5,4 millions d'euros.

TRIBUNE COLOMBIER

Les travaux de la tribune Colombier du stade Raymond-Kopa vont permettre d'**augmenter sa capacité d'un millier de places et d'offrir au public des conditions d'accueil confortables**. Confiée à l'architecte angevin Bruno Huet, sa transformation conserve l'ossature béton en la coiffant d'une imposante charpente métallique.

JEAN-PATRICE CAMPION

STADE DE LA BARATERIE

Les travaux du stade de la Baraterie ont été livrés en septembre. **Le terrain principal en synthétique a été entièrement refait et deux terrains d'entraînement ont été créés** également en synthétique, en lieu et place des stabilisés. De quoi permettre d'accueillir, en parallèle, les plateaux des jeunes du club du SCA, utilisateur du site.

Nouvelle dynamique, nouvelle ambition

La Roseraie poursuit son évolution, plus particulièrement au cœur du quartier où la Ville accentue l'effort pour y apporter une nouvelle dynamique. Avec l'arrivée de Pôle Emploi sur l'îlot Bergson, la transformation de l'ancien Foyer de jeunes travailleurs en pôle associatif, la finalisation de la place Jean-XXIII, l'urbanisation des espaces des rues du Maréchal-Juin et Claude-Bernard, le cœur du quartier en aura terminé avec sa rénovation urbaine. Mais **la Ville se préoccupe aussi de la vie sociale de ce grand quartier angevin**. Cela est passé par la redynamisation du projet de la maison de quartier, la transformation et la modernisation d'équipements de proximité comme le site de Frémur et les espaces de pratiques sportives AngerStadium. À noter également la transformation d'une usine désaffectée pour accueillir l'association L'Outil en main mais aussi le club de tir à l'arc. "*La Ville soutient les associations d'habitants ainsi que les réseaux de solidarité, mais aussi le développement des jardins partagés*", précise l'élu de quartier, Gilles Latté. À la Roseraie, le travail se démultiplie également autour de l'aide à la recherche d'emploi et des projets innovants ont vu le jour pour favoriser la réussite éducative des enfants. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

L'aménagement de la place Jean-XXIII sera terminé en 2018 dans le cadre du plan Places.

APRÈS LA MORELLERIE, ANGERSTADIUM DU SQUARE DUMONT-D'URVILLE RÉNOVÉ

Le 27 avril dernier, le maire était de retour à la Roseraie pour y passer la journée et inaugurer le nouvel AngerStadium du square Dumont-d'Urville. Une rénovation que les utilisateurs, l'association des habitants et les éducateurs sportifs du quartier, appelaient de leurs vœux. **L'équipement a été agrandi de 2 mètres et muni de paniers de basket, de buts de handball et d'un filet en toiture**. Des jeunes en insertion professionnelle y ont travaillé. Ceci pour un coût de 36 000 euros. Après celui de la Morellerie, c'est le deuxième équipement de ce type à avoir été rénové dans le quartier. Le prochain sera celui des Collines.

Le parc du Hutreau désormais ouvert toute l'année

Le maire l'avait annoncé en février 2016 lors de sa journée de quartier et le conseil municipal a entériné la décision d'ouvrir le parc du Hutreau au public tous les jours, comme l'ensemble des parcs et jardins de la ville. **Une décision très attendue des habitants qui peuvent désormais en profiter durant l'été**, mais aussi les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires, sans empiéter sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs des Petit et Grand-Hutreau. Pour cela, des aménagements visant à sécuriser

le site de 9 hectares et à séparer les activités des différents usagers ont été opérés et les horaires ont été élargis de 7 h 30 à 20 h pendant la période estivale. ■

Gilles Latté
Adjoint du quartier

"La Roseraie est un quartier complexe avec ses fragilités mais aussi sa richesse en termes de population et d'initiatives. Les élus, les services publics et l'équipe du Pôle territorial sont impliqués au quotidien au côté des habitants pour améliorer le vivre ensemble et réduire les inégalités."

LE PREMIER ESPACE SENIORS À ROBERT-ROBIN

En mars dernier, la municipalité ouvrait l'un des nouveaux espaces seniors qu'elle entend mettre en place par grand secteur pour **offrir un service complet aidant au maintien à domicile des personnes âgées**. Situé à l'espace Robert-Robin, ce nouveau service s'adresse aux familles des quartiers sud de la Roseraie et Justices, Madeleine, Saint-Léonard. L'idée est de regrouper autour des résidences autonomie un accueil renforcé pour informer et orienter le public sur les droits et les démarches et de proposer des services: hébergement permanent ou temporaire, restauration, ateliers, sorties, soutien à domicile, prévention santé…

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'hôtel des associations ouvrira en 2019

D'ici 2019, les associations d'Angers disposeront d'une nouvelle adresse où il sera possible de mutualiser leurs moyens et de trouver des conditions d'accueil pérennes. Ce projet d'hôtel des associations se situera dans l'ancien foyer des jeunes travailleurs Jean-Vilar. L'occasion de réanimer cet immeuble, ses abords et par là-même le coeur de la Roseraie. En cours, les études seront présentées au conseil municipal d'octobre. Les travaux sont envisagés de 2018 à avril 2019.

EN CHIFFRES

222 personnes ont participé au Job dating en septembre 2015, et 218 en octobre 2016. 30 employeurs y ont présenté 150 offres d'emploi à pourvoir dans une cinquantaine de métiers.

6 caméras de vidéoprotection sont installées places Jean-XXIII et Jean-Vilar.

3,7 millions d'euros ont été investis dans le cadre du plan Urgence-voirie depuis 2014. En 2017, ils ont porté sur les rues Bouché-Thomas, Bon-Repos, Letanduère, le boulevard Bédier la promenade de la Baumette…

6 nouveaux événements ont vu le jour autour du sport et du social en 2015 : Tous au foot, fête de l'îlot Jean-Vilar, Tempo Rives, festival de karaté, la Roseraie Court, Terrain de l'aventure.

L'îlot Savary affirme sa mutation

En juillet, les nouveaux jeux dédiés aux enfants de 6 à 14 ans étaient inaugurés au cœur de l'îlot Savary.

"*Comment redonner de l'air à l'îlot Savary et au secteur Giran ?*". Sur cette question, l'adjointe de quartier Jeanne Behre-Robinson s'est immédiatement engagée. Au printemps 2014, le conseil municipal votait une étude d'aménagement allant dans ce sens. Dans le même temps, les premières concertations avec les riverains (habitants, commerçants, écoles…) se mettaient en place. Depuis, ce secteur a commencé son évolution avec des actions dans le secteur social et éducatif. Progressivement, certaines grilles installées aux entrées et dans les rues proches de l'îlot Savary ont été retirées pour faciliter le déplacement des habitants des 460 logements, copropriétés privées incluses. En octobre 2016, **un lieu ressource "38 Bis" ouvrait ses portes dans le bas de l'avenue Pasteur**. Depuis, cet espace-accueil accompagne les habitants dans leurs projets en vue d'améliorer le cadre de vie.

C'est également dans ce lieu que se sont installées des personnes ressources comme la facilitatrice d'emploi, les animateurs du pôle enfance, la coordinatrice du programme de réussite scolaire. En juillet dernier, autre étape très attendue depuis que le rocher, dangereux, qui trônait au milieu des immeubles avait été enlevé, l'îlot Savary accueillait des jeux dédiés aux 6-14 ans. Sur 120 m², ces installations (toboggans, araignée, cabane…) ont été imaginés en concertation avec les habitants et notamment les enfants invités à dessiner leurs souhaits.

L'ensemble sera végétalisé cet automne. En parallèle, la Ville a installé des modules de fitness et un nouveau city-stade sur la plaine de sports de l'avenue Montaigne et les animations pour les jeunes et les familles ont été renforcées pendant les vacances scolaires. ■

EN BREF

VIDÉOPROTECTION

En 2016, 3 caméras de vidéoprotection ont été installées place Olivier-Giran.

PLAN PLACES

Après les places du Lycée et Saint-Léonard, ce sera au tour de la place Ney de faire l'objet d'une réadaptation. Les travaux sont programmés pour 2018.

Des pistes cyclables sur le pont de la Haute-Chaîne

Testées dès septembre 2015, les pistes cyclables matérialisées sur le pont de la Haute-Chaîne permettent d'assurer une continuité cyclable entre les boulevards Carnot-Ayrault et Daviers. Si la circulation des voitures s'opère sur une seule voie dans le sens centre-ville-CHU, elle reste possible sur les deux voies dans l'autre sens. Auparavant, le pont avait fait l'objet de travaux de renforcement de la structure et d'étanchéité pour le protéger de la corrosion et de la pollution. ■

Jeanne Behre-Robinson
Adjointe du quartier

"Agir au quotidien au service des habitants et de leur cadre de vie."

LE SAVIEZ-VOUS ?

La nouvelle patinoire en 2019

Après la démolition des anciens hangars SNCF à Saint-Serge, les travaux de construction de la nouvelle patinoire sont sur le point de commencer pour une livraison en 2019. L'équipement sera muni de deux pistes. Une principale à vocation sportive avec 2500 places en tribune, la seconde réservée au public, aux scolaires et aux entraînements des clubs.

EN CHIFFRES

34

C'est le nombre de personnes du quartier accompagnées par la facilitatrice d'emploi ayant retrouvé ou trouvé une activité, entre septembre 2015 et septembre 2016. Sur cette période, 79 personnes ont été suivies lors des permanences.

803 000

euros de travaux engagés dans les écoles Victor-Hugo et Marie-Talet pour refaire les peintures, aménager les extérieurs, rénover les salles de classe, sécuriser les accès…

LA PRISON SERA TRANSFÉRÉE À TRELAZÉ

En visite à Angers en novembre 2016, le ministre de la Justice a confirmé au maire Christophe Béchu le déménagement de la maison d'arrêt vers Trélazé. Cette nouvelle, attendue de longue date, va permettre à la Ville de revenir à son projet d'y créer un centre d'art contemporain. Lequel sera à terme connecté au jardin des Plantes et proche du nouveau centre de congrès rénové. Ce secteur bénéficiera fin 2022 du passage de la ligne B du tramway.

La transformation urbaine du quartier se dessine

Les premières réhabilitations ont été menées des numéros 14 à 60 avenue Notre-Dame-du-Lac.

L'ouverture, en février 2016, de la Maison du projet correspond au premier investissement de la Ville pour le renouvellement urbain de Belle-Beille. Installé au 33 avenue Notre-Dame-du-Lac, ce lieu ressources contribue à l'animation du quartier en attendant les grands travaux et la réalisation de la ligne B du tramway. **Lieu d'expression, d'information et de valorisation des initiatives des habitants, la Maison du projet est aussi réservée aux temps de concertation et d'accompagnement des habitants** concernés par les réhabilitations ou démolitions de leurs logements. Concernant l'habitat ancien, les travaux ont déjà avancé. Avenue Notre-Dame-du-Lac, les immeubles numérotés de 14 à 60 ont fait l'objet d'une réhabilitation par Angers Loire Habitat. Fin 2017-début 2018, les travaux se poursuivront par la démolition des numéros 20 et 40. Dans l'intervalle, le relogement des familles aura été opéré. Place Dauversière aussi, le paysage a changé. Démolie, l'ancienne résidence universitaire est sur le point de laisser place à un espace aménagé et végétalisé, muni de parcelles à cultiver. Les riverains, les enfants dont une classe de Robert-Desnos, ont travaillé sur ce projet avec l'aide d'un groupe d'étudiants d'AgroCampus. Cet espace est sur le point de prendre racine. La réhabilitation des logements concernera aussi les résidences de La Ballue ou encore le centre commercial Beaussier. Plus globalement, ce projet urbain sera l'occasion de revoir les circulations et les cheminements piétons. Une nouvelle liaison piétonne reliera par exemple le centre commercial à la rue Pierre-Blandin, le long du stade. ■

EN BREF

EMPLOI

Installée au rez-de-chaussée des tours Gaubert, la Fabrique à entreprendre s'adresse aux créateurs d'entreprise et coordonne l'ensemble des dispositifs mis en place par tous les partenaires et acteurs de l'emploi : Pôle Emploi, CCI. Le soutien porte sur l'aide à l'installation, le montage financier, la pérennisation de l'activité, etc.

FACILITATRICE

Depuis 2015, une facilitatrice d'emploi accompagne les demandeurs d'emploi.

ISTOM

Les travaux de construction de la nouvelle école ISTOM sont lancés depuis le début de l'année sur le campus universitaire, face à l'ESSCA. Chaque année, l'école forme des ingénieurs à la gestion de projets agro-économiques dans les pays émergeants ou en voie de développement. Les étudiants y feront leur première rentrée en septembre 2018 ainsi que les 32 salariés et les 130 intervenants extérieurs.

AMÉNAGEMENTS

Les travaux se sont multipliés : barrières près de l'aire de jeux Jacques-Tati, aménagement du belvédère et pose d'une clôture autour de l'étang Saint-Nicolas, installation de toilettes publiques place Marcel-Vigne, reprise des abords de l'école Aldo-Ferraro, amélioration de l'accessibilité au collège Rabelais…

La chaufferie collective au bois en service début 2018

La construction de la chaufferie collective au bois s'intègre dans la rénovation dite verte du quartier. Rue Alexandre-Flemming, le chantier avance. *"Des kilomètres de rues ont été impactés pour faire passer les réseaux"*, explique l'adjointe, Sophie Lebeaupin. 15 km de réseau de chaleur desserviront en effet 1 100 logements collectifs dans un premier temps puis 200 autres à venir. L'énergie bois bénéficiera aussi à d'autres équipements comme les locaux de l'Université, le Crous, les écoles ISTOM et Essca, mais aussi le centre départemental d'incendie et de secours, la Gendarmerie, le CNFPT, les écoles, les collèges et le lycée Bergson, les gymnases, la maison de quartier… **80 % des besoins du quartier devraient être couverts à terme**. 12 000 tonnes de bois par an alimenteront les deux grandes chaudières de l'équipement, sachant que 70 % proviendront d'un rayon inférieur à 50 km d'Angers. Autre avantage : le bois engendre une diminution de 80 % des rejets de CO_2 par rapport au gaz. Un comité de suivi rassemblant des habitants du quartier et de Beaucouzé est d'ores et déjà mis en place pour s'assurer du bon fonctionnement de la nouvelle chaufferie. D'un montant de 17 million d'euros, le projet reçoit une subvention de 10 millions d'euros de l'Ademe. ■

Le réseau de chaleur desservira 1 100 logements dans un premier temps.

Sophie Lebeaupin
Adjointe du quartier

"Belle-Beille est un quartier dynamique, par les actions qui y sont menées, la richesse de son histoire, ses associations, sa population et ses étudiants. Le projet de renouvellement urbain va y apporter un souffle nouveau en améliorant et faisant évoluer le cadre de vie nécessaire aux habitants d'aujourd'hui et de demain. C'est en étant à leur écoute que notre collectivité avance dans ce projet."

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis fin 2015, les écoles Robert-Desnos Pierre-et-Marie-Curie et Aldo-Ferraro disposent chacune de leur collège d'enfants. Tous les trimestres, l'adjointe de quartier Sophie Lebeaupin les réunit pour échanger sur la vie du quartier et leurs besoins. En décembre 2015, le maire Christophe Béchu les a reçus à l'hôtel de ville pour leur parler de citoyenneté.

UNE CONSTRUCTION EN BOIS

La Ville a reçu 6 propositions dans le cadre de l'appel à projets national sur la construction d'un immeuble en bois. Le site retenu se situe en surplomb de l'étang Saint-Nicolas, à l'intersection du boulevard Beaussier et de l'avenue Notre-Dame-du-Lac. Les logements y seront de grande qualité environnementale. Le lauréat sera choisi prochainement.

ANGERS POUR VOUS - MAJORITÉ

Engagements tenus !

En 2014, les Angevins ont fait confiance à la liste conduite par Christophe Béchu pour donner un nouveau souffle au développement de notre ville. A ses côtés, nous nous efforçons de répondre aux attentes de nos concitoyens et tenons les engagements pris devant eux.

Ce bilan à mi-chemin participe à l'exigence de transparence que nous revendiquons.

Nous vous avions promis plus de proximité : journées de quartier, réunions publiques ou encore concertations et permanences sont autant de moyens que nous utilisons quotidiennement pour aller à votre rencontre.

Nous vous avions promis plus de tranquillité : la police municipale la nuit et le déploiement de la vidéoprotection renforcent la sécurité des Angevins.

Nous vous avions promis une ville plus agréable à vivre : les plans places, urgence-voirie et propreté ou le réaménagement de la promenade du Bout du Monde sont autant d'améliorations concrètes de notre qualité de vie à tous.

Nous vous avions promis une offre culturelle et sportive enrichie : l'aménagement des city-stades, du parc des sports de la Baumette, l'ouverture de la médiathèque Toussaint un dimanche par mois ou encore Echappés d'art augmentent considérablement l'offre de loisirs.

Nous vous avions promis de redynamiser l'économie : l'accueil de nouvelles entreprises, les dispositifs de soutien à la création d'entreprise ou encore de retour à l'emploi sont des exemples marquants d'une politique d'initiatives et d'accompagnement volontariste.

Cette liste d'engagements tenus est loin d'être exhaustive, mais elle est le reflet de l'ambition que nous partageons avec vous pour notre ville.

Nous continuons à travailler chaque jour pour appliquer le programme pour lequel vous nous avez élus. Et nous mesurons le travail qui reste à faire pour rendre notre ville plus belle, plus sûre, plus propre, plus dynamique.

2017 est une année charnière, une année où toutes les concertations, consultations et études menées ces dernières années nous permettent de faire sortir de terre les grands projets pour notre cité.

À la fin du mandat, nous reviendrons vers vous pour dresser un bilan de tous les engagements que nous avons pris et que nous aurons tenus. C'est l'essence même de notre conception de la politique.

Vos élu(e)s de la majorité "Angers pour vous"
Contactez-nous au 02 41 05 40 34

AIMER ANGERS - MINORITÉ

Trois ans de mandat : le compte n'y est pas !

À l'heure du bilan de mi-mandat, il est consternant de remarquer à quel point le bilan officiel de la municipalité tranche avec les discours des habitant-e-s. Conseils de quartier en pleine déliquescence, vie associative sous tension, fiasco concernant la seconde ligne du tramway : les sujets d'incompréhension ne manquent pas, et les Angevin-e-s ne s'y trompent pas. En sacrifiant la légendaire qualité de vie de la ville sur l'autel de la confusion politique personnelle, le Maire court d'effet d'annonce en effet d'annonce. Non content de se laisser aller à d'étonnants revirements politiciens, oscillant entre droite ultraconservatrice et tentations macronistes, notre Maire laisse l'impression d'une politique incohérente. Au lieu de servir les Angevin-e-s avec une vision ambitieuse pour la ville, la municipalité est tournée sur elle-même, minée par ses divisions.

Frédéric BÉATSE, Rose-Marie VÉRON, Gilles MAHÉ, Fatimata AMY, Antony TAILLEFAIT, Silvia CAMARA-TOMBINI, Alain PAGANO, Chadia ARAB, Luc BELOT, Estelle LEMOINE-MAULNY, Laure REVEAU, Vincent DULONG
www.aimerangers.fr

L'action municipale en 10 questions

1) Dans quel endroit d'Angers ont été plantés plus de 7000 végétaux ?
A) L'avenue Jeanne-d'Arc
B) La Promenade du Bout-du-Monde
C) Le jardin du Mail
D) Le jardin des Plantes

2) Depuis 2015, combien d'interventions ont été menées par la police municipale de nuit* ?
A) 1025
B) 1722
C) 2232
D) 2576
**Hors 2017*

3) Combien de rues ont été remises en état depuis 2014 ?
A) 50
B) 100
C) 150
D) 200

4) Quelle est notre nouvelle ville jumelle ?
A) Pise
B) Grenade
C) Torun
D) Washington DC

5) Qui est l'auteur de la fresque "Apocalypsis" qui habille la façade de la place Saint-Aubin dans le cadre d'Échappées d'art ?
A) Julien de Casabianca
B) Vicomte de la Palmyre
C) San Miguel Okuda
D) Djack

6) Au 30 juin 2017, combien de caméras de vidéoprotection sont déployées dans la ville ?
A) 23
B) 52
C) 78
D) 100

7) Depuis 2014, quelle a été l'évolution des impôts locaux décidée par la municipalité ?
A) 0%
B) 5%
C) 10%
D) 25%

8) En 2016, combien de projets d'entreprises ont été suivis par Angers Loire Développement ?
A) 20
B) 50
C) 100
D) 120

9) Depuis combien de temps le World electronics forum, qui aura lieu à Angers en octobre 2017, ne s'était pas tenu en Europe ?
A) 2 ans
B) 7 ans
C) 12 ans
D) 15 ans

10) Quel est le nombre d'étudiants à Angers ?
A) 36000
B) 38000
C) 40000
D) 42000

JEAN-PATRICE CAMPION

Les réponses
1 - B ; **2** - D ; **3** - D ; **4** - C ; **5** - C
6 - C ; **7** - A ; **8** - D ; **9** - C ; **10** - B

Christophe Béchu

et son équipe municipale

vous invitent

à une **réunion publique**

consacrée au

bilan de mi-mandat

jeudi 12 octobre, à 19h30

Théâtre Chanzy

(30, avenue de Chanzy - Angers)

angers.fr

Angers